Fumélois _ Lémance
communauté de communes

Mise en place d'un schéma de Développement Touristique sur le territoire Fumélois-Lémance

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

RÉGION AQUITAINE

Sommaire

3 EDITO

4 LE TERRITOIRE D'ETUDE

4 VISITER : LES PRINCIPAUX SITES DE CULTURE ET DE DÉCOUVERTE
5 LE CHÂTEAU DE BONAGUIL
5 LES MUSÉES DU FUMÉLOIS-LÉMANCE
7 LA RICHESSE D'UN PATRIMOINE BÂTI
7 UNE CARACTÉRISTIQUE DU TERRITOIRE : LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

8 S'OCCUPER ET S'ACTIVER : LES PRINCIPAUX SITES DE LOISIRS ET D'ACTIVITÉS
8 LES ACTIVITÉS SUR ET AUTOUR DU LOT

9 GOÛTER : LE TERROIR DU FUMÉLOIS –LÉMANCE
9 LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

10 HÉBERGEMENT : UNE PRÉPONDERANCE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR

11 LES CHIFFRES CLÉS DU L'OFFICE DE TOURISME DANS FUMÉLOIS-LÉMANCE
11 L'OFFICE DE TOURISME
11 LES FRÉQUENTATIONS DES SITES TOURISTIQUES
11 LES CLIENTÈLES (LOT ET GARONNE)

12 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC
14 LES ENJEUX D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FUMÉLOIS-LÉMANCE
14 APPREHENDER LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE COMME PILIER DU DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA CCFL
14 ARTICULER LA STRATÉGIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC LES SCHÉMAS DE PAYS, DÉPARTEMENT, RÉGION
15 FAVORISER UN HÉBERGEMENT ADAPTÉ AUX ATTENTES DES CLIENTÈLES
15 AFFIRMER ET CONFIRMER DES PÔLES STRUCTURANT DE L'OFFRE TOURISTIQUE
15 EXPLORER DES CHAMPS D'INNOVATION POUR ALLER VERS UN POSITIONNEMENT TOURISTIQUE DISTINCTIF

16 UN PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE CONSTRUIT AUTOUR DE CINQ OBJECTIFS

16 LES CINQ OBJECTIFS

18 FICHES ACTIONS MODE D'EMPLOI

20 CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL
46 ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE
62 ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE
78 CHANGER LE REGARD SUR LE TOURISME
88 UNE STRATÉGIE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION CENTRÉE SUR LA FAMILLE

96 SYNTHESE OPERATIONNELLE

98 SYNTHESE BUDGETAIRE

100 LEXIQUE

Édito

« Alors que nous connaissons à l'échelle mondiale une mutation économique et sociale sans précédent, le tourisme et ses emplois non délocalisables représentent un véritable enjeu pour l'économie de notre territoire pour les années à venir.

C'est donc bien comme une filière économique à part entière que nous avons abordé le sujet du développement touristique en Fumélois Lémance.

Ainsi, un des axes majeurs de ce projet est de travailler sur la reconversion économique de notre territoire. L'élément touristique majeur de ce schéma reste le château de Bonaguil dont la place doit être confortée en pôle structurant de notre territoire.

Ce projet de développement touristique, nous l'avons souhaité mature et responsable, en phase avec les préconisations et les enjeux du Développement Durable. C'est pour cela que les actions inscrites dans ce programme ont autant vocation à créer des richesses économiques pour notre territoire qu'à protéger et valoriser notre patrimoine, nos paysages, nos espaces naturels remarquables, et à créer du lien entre les nombreux usagers, pratiquants, habitants et hôtes.

C'est donc un véritable plan de tourisme durable que nous vous proposons dans ce rapport, document cadre pour le projet d'aménagement et de développement touristique que nous souhaitons engager pour le territoire.

Que ce projet soit le vôtre et qu'il nous permette de donner corps au projet de développement partagé que nous construisons quotidiennement au sein de la Communauté de Communes.»

Salutations touristiques

Jean-Louis Costes
Président de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance

Ce document a été conçu et réalisé par Elan Développement dans le cadre de sa mission d' « étude de positionnement et stratégie de développement touristique».
Mars 2010

Communauté de Communes Fumélois-Lémance
Place Georges Escande
47500 Fumel
Tél. : 05 53 40 46 70
Fax : 05 53 71 35 16

Elan Développement
385 Avenue des Baronnes 34730 Prades le Lez
Tél : 04 67 63 80 62 Fax : 04 67 63 00 78
www.elandev.fr contact@elandev.fr

Conception / réalisation Elan Développement

LE TERRITOIRE D'ETUDE

- **Aux confins du Lot et Garonne, au carrefour de 4 départements et 2 régions**
- **La CCFL : 11 et bientôt 12 communes**
- **16 713 habitants**
- **4ème unité urbaine du département**
- **Membre du Pays Vallée du Lot en Lot et Garonne**

Aux confins du Lot et Garonne, au carrefour de quatre départements (Lot, Dordogne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne) et de deux régions (Midi Pyrénées et Aquitaine), la Communauté de Communes du Fumélois-Lémance existe depuis maintenant six-sept ans.
En 1993, les cinq communes agglomérées autour de Fumel créaient la Communauté de Communes du Fumélois pour tenter de résoudre la crise provoquée par le déclin des deux principales usines de la cité :

> **U**sine métallurgique du groupe Pont-à-Mousson.
> **B**riqueterie du groupe Saint-Gobain.

Agir ensemble s'imposait comme une « ardente nécessité ». Aussi, en 1993, la Communauté de communes était une des toutes premières du département du Lot-et-Garonne à voir le jour.
Ayant appris à travailler ensemble, ayant élaboré un projet fédérateur, la Communauté accueillait en 2003 six communes rurales voisines et devenait la Communauté de Communes Fumélois-Lémance.

> **S**timuler le développement économique en accompagnant les entreprises et en diversifiant les activités,
> **P**réserver l'environnement,
> **D**évelopper la solidarité, mais aussi la culture pour mieux vivre ensemble,
> **O**btenir l'appui de l'Etat, de la région Aquitaine et du département de Lot-et-Garonne par le sérieux des projets,

sont les axes prioritaires de l'action communautaire pour faire du Fumélois un territoire durable.

En 2010, la Communauté de Communes doit accueillir la commune de Lacapelle Biron qui sera la douzième de l'intercommunalité.

VISITER : LES PRINCIPAUX SITES DE CULTURE ET DE DÉCOUVERTE

Le château médiéval de Bonaguil est le site majeur du territoire du Fumélois-Lémance. Cet édifice, qui reçoit 70 000 visiteurs par an, est un des deux Sites Majeurs d'Aquitaine du département du Lot-et-Garonne. Le château de Bonaguil n'est pas le seul château sur un territoire. D'autres châteaux existent sur les communes de Fumel, Sauveterre-la-Lémance, Blanquefort-sur-Briolance, Cuzorn… Dans une époque beaucoup plus proche, la machine de WATT, classé depuis le 3 septembre 2009, témoigne du passé industriel du territoire.

Source : Elan Développement 2009.

LE CHÂTEAU DE BONAGUIL

Le « plus beau château-fort de France » est un château des XIIIè, XVè, XVIè, et XVIIème siècle. Cette forteresse s'élève sur un éperon rocheux entre les vallées de la Thèze et de la Lémance. Il forme un ensemble unique en Europe, illustrant l'évolution des techniques de défense, du moyen Age à la Renaissance, et jusqu'aux prémices des fortifications à la Vauban.
Situé sur la commune de Saint Front sur Lémance, le château appartient depuis 1860 à la commune de Fumel. Le château a été classé Monument Historique en 1914.

Nombre de visiteurs au Château de Bonaguil

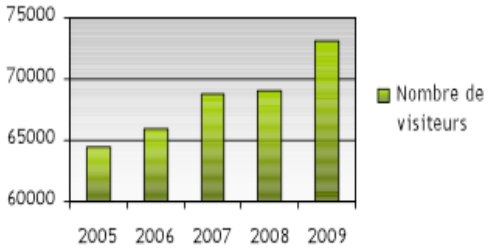

Source : Elan Développement 2009.

Vue du Château de Bonaguil
Crédit photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

Conception / réalisation Elan Développement

VISITER : LES PRINCIPAUX SITES DE CULTURE ET DE DÉCOUVERTE

LES MUSÉES DU FUMÉLOIS-LÉMANCE

Le Musée de la Préhistoire de Sauveterre la Lémance Musée de France, expose des pièces issues de fouilles conduites sur le site du Martinet qui se trouve à quelques centaines de mètres du musée (un sentier d'interprétation conduit au site de fouilles à partir du musée). Ces découvertes mettent ainsi en avant une spécificité du territoire, rare en Europe : une zone où les hommes ont toujours vécu. Géré aujourd'hui par la communauté de communes, le musée accueille environ 2500 visiteurs par an, pour moitié visiteurs individuels, pour moitié groupes constitués.

Le Musée de la Préhistoire à Sauveterre la Lémance.
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

Vue du site du Martinet
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

LES MUSÉES DU FUMÉLOIS-LÉMANCE

Situé au hameau de Saint Avit, sur la commune de Lacapelle Biron, le Musée Bernard Palissy, musée municipal, abrite des œuvres de ce céramiste de la Renaissance et accueille environ 3000 visiteurs par ans. Dans ce remarquable hameau (l'église est classée aux monuments historiques), la mobilisation autour de la céramique est ancienne : un marché des potiers est notamment organisé sur la commune le 15 août depuis 20 ans. Cette manifestation attire environ 5000 personnes chaque année.

Vue du Musée Bernard Palissy
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

VISITER : LES PRINCIPAUX SITES DE CULTURE ET DE DÉCOUVERTE

LA RICHESSE D'UN PATRIMOINE BÂTI

Vue de l'église de Saint Front sur Lémance
Crédit Photo : Elan Développement 2009.

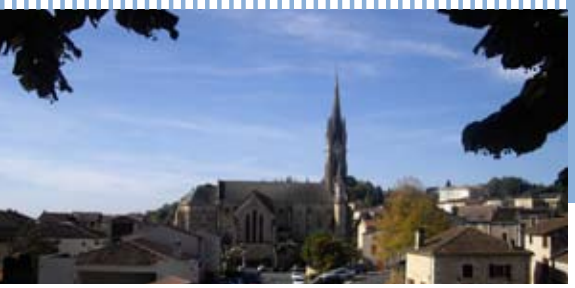

Vue de l'église de Fumel
Crédit Photo : Elan Développement 2009.

Au détour de balades, de nombreux châteaux sont à découvrir sur le territoire. Pour la plupart privés, certains sites comme le Château de Blanquefort sur Briolance ou de Sauveterre la Lémance, sont ponctuellement ouverts aux visiteurs. Dans le domaine public, notons le château de Cuzorn, ruines dominant le village, faisant l'objet d'un projet de valorisation, et le château de Fumel, accueillant aujourd'hui la mairie, dont les terrasses, classées Monuments Historiques, sont ouvertes au public. Plusieurs autres sites remarquables, principalement religieux, jalonnent le territoire (église de Saint Front, église de Fumel, le prieuré de Monsempron ou le hameau de Saint Avit).

UNE CARACTÉRISTIQUE DU TERRITOIRE : LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

La très ancienne tradition industrielle du territoire se retrouve dans la richesse des sites patrimoniaux industriels qui jalonnent le Fumélois-Lémance.
Fer de lance de ce patrimoine industriel, la machine de Watt, classée monument historique depuis septembre 2009, reste difficile d'accès (une visite mensuelle organisée par l'Office de Tourisme). De nombreux moulins, sites d'extraction de minerai, haut fourneau, carrières témoignent de l'économie passée du territoire.

Vue de la Machine de Watt
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

Vue de l'église du Moulin de Pombié
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

S'OCCUPER ET S'ACTIVER : LES PRINCIPAUX SITES DE LOISIRS ET D'ACTIVITÉS

Les loisirs du territoire du Fumélois-Lémance sont des activités de pleine nature essentiellement concentrées autour du Lot avec des activités liées à l'eau comme la pêche ou le canoë kayak. L'office de Tourisme propose des balades fluviales sur la Gabarre à partir de Fumel. Un circuit Véloroute traverse le territoire en sillonnant la vallée du Lot. Sur la partie septentrionale du territoire la randonnée dominent avec les GR 36 et 636. A l'échelle de la Communauté de Communes, 15 sentiers sont balisés dans le cadre du PDIPR. Un pôle de loisirs, à Lacapelle Biron, à Parc en Ciel compte parmi les sites les plus fréquentés du département avec 20 000 visiteurs par an. Le potentiel « forêt nature » reste peu exploité malgré la présence de nombreux centres équestres. La forêt, essentiellement privée, reste touristiquement difficile d'accès.

Source : Elan Développement 2009.

LES ACTIVITÉS SUR ET AUTOUR DU LOT

Vue de la Gabarre
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

Le Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Touristique Durable 2008/2013 souligne l'importance du tourisme fluvial sur le territoire. Aujourd'hui, il reste à finaliser la remise en navigabilité du Lot par l'aménagement des écluses de Saint Vite et Fumel. La Gabarre offre des balades sur la partie non navigable du Lot. Le Hameau de Lustrac sur la commune de Trentels est la dernière halte fluviale de la partie avale du tronçon navigable. La baignade n'est pas autorisée sur la partie Fuméloise du Lot. Les kayakistes et les pêcheurs sont les principaux utilisateurs de la rivière.

Vue du Hameau de Lustrac
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

GOÛTER : LE TERROIR DU FUMÉLOIS -LÉMANCE

Le «potentiel gastronomique est important sur la Communauté de Communes Fumélois-Lémance, notamment au regard de l'ensemble des labels de qualité du territoire (IGP Agneau du Quercy, IGP Canard à Foie Gras du Sud Ouest, IGP Jambon de Bayonne, IGP Melon du Quercy, IGP Pruneau d'Agen, IGP Volailles de Gascogne, AOC Noix du Périgord). Des Fromages de chèvre et de brebis, des fruits, des légumes et du miel sont aussi produits sur le territoire. L'Agritourisme est en plein développement avec l'essor de la vente directe et des marchés de producteurs.

Vue du marché
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Vue de l'embrasement
Crédit Photo :
CC Fumélois-Lémance 2009.

Les principales manifestions du territoire sont celles organisées autour du château de Bonaguil (festival de théâtre de Fumel, les médiévales et l'embrasement du château). Le festival de théâtre est le temps fort de la saison culturelle.
D'autres manifestations telles que les Sauveterriales de Sauveterre la Lémance et le marché de la poterie de Lacapelle Biron sont des temps fort de la saison estivale.
Les nombreuses manifestations gourmandes confirment le potentiel gastronomique du Fumélois Lémance.

Vue de l'embrasement
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

HÉBERGEMENT : UNE PRÉPONDERANCE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR

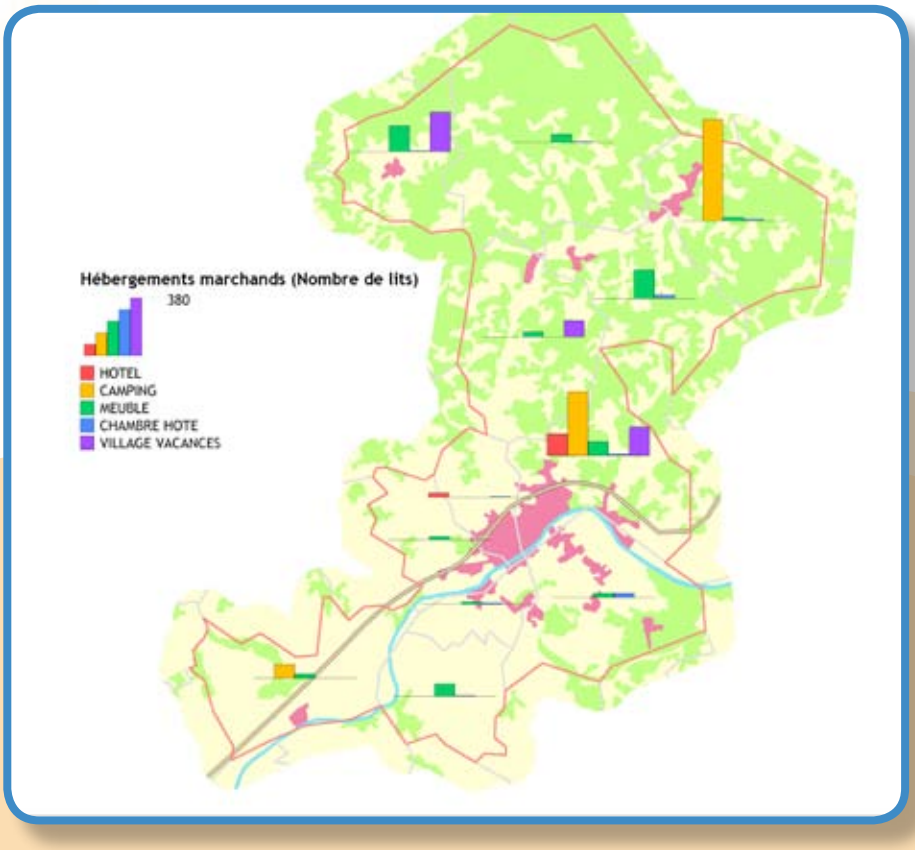

Source : Elan Développement 2009.

> Le territoire et le département accueillaient peu de résidences secondaires en 1999 : 7,6% pour la Communauté de Communes Fumélois-Lémance et 6,1 % pour le département du Lot et Garonne.

> **la prépondérance de l'hôtellerie de plein air :** le territoire compte 3 campings de 2 et 4 étoiles pour 223 emplacements, soit, 669 lits.

> Le territoire compte 3 hôtels en 2009 implantés sur la commune de Fumel (dont deux 2*) pour un total de 49 chambres.

> Les meublés représentent 29% de l'hébergement marchand dont 1/3 sont implantés sur la commune de Saint Front sur Lémance.

> Le territoire représente 7% de l'hébergement marchand du département (1 574 lits sur 22 000 lits).

LES CHIFFRES CLÉS DU TOURISME DANS LE FUMÉLOIS-LÉMANCE

L'OFFICE DE TOURISME

> Une saisonnalité très marquée en Juillet/Août,
> La clientèle famille est très présente à l'Office de Tourisme du Fumélois Lémance durant l'été,
> Les demandes concernent les animations ou les visites à faire en famille.
> Les demandes en terme d'activités de loisirs concernent principalement les visites du patrimoine et les sites naturels ainsi que loisirs sportifs (randonnée, vélo…).

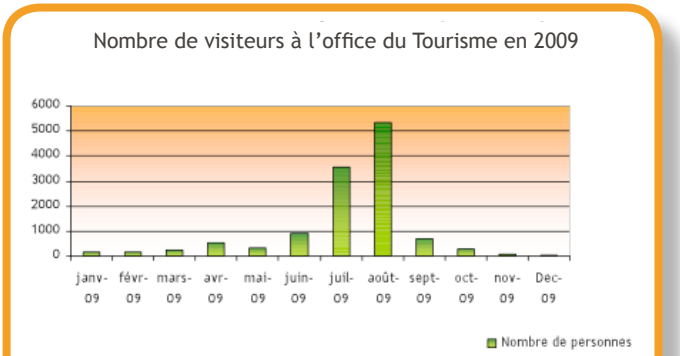

Sources : Office de Tourisme du Fumelois Lémance, Novembre 2009

LES FRÉQUENTATIONS DES SITES TOURISTIQUES

Structure	Fréquentation	note
Château de Bonaguil	72 991 entrées	Voir détail page suivante
Parc en Ciel	20 000 entrées	Estimation 2009
Office de tourisme	13 500 visiteurs	2008
Gabare	3 879 entrées	2008
Musée Bernard Palissy	3 000 entrées	Estimation
Musée de la Préhistoire	2 500 entrées	Estimation

Structure	Fréquentation	note
L'embrasement du château de Bonaguil	6 000 -10 000 visiteurs	Estimation
Marché de la poterie	5 000 visiteurs	Estimation
Festival de Bonaguil Fumel	4 388 entrées	2006

Source : Elan Développement 2009.

LES CLIENTÈLES

Profils de la Clientèle du Lot et Garonne :

> 83% de clientèle française et 17% de clientèle étrangère avec une surreprésentation de la clientèle régionale,
> Des motivations de séjour d'ordre familial avec le plus souvent recours à des hébergements non marchand,
> Couples jeunes seniors et retraités hors saison,
> Familles en saison et hors saison de CSP +,
> Hors saison, les motifs d'attractions se dessinent autour de la randonnée, de la forme et du sport, de la gastronomie, de l'œnotourisme, ainsi qu'autour de la découverte urbaine et rurale,
> En saison, les motifs d'attractions tournent autour du repos en famille et entre amis.

Facteur d'attractivité

En % des séjours	Lot et Garonne		
	Hte Saison	Hors saison	Ensemble
randonnée promenade	15,6%	**28,4%**	17,5%
VTT, cyclotourisme	7,8%	3,3%	7,1%
autre activité sportive	5,8%	5,0%	5,7%
Evénement sportif	1,2%	**4,6%**	1,7%
Séjour remise forme	1,9%	**4,8%**	2,3%
Visite parc de loisirs,	**7,9%**	3,5%	7,2%
Visite monument musée	18,5%	16,1%	**18,1%**
Manifest., festivals	10,5%	4,3%	9,6%
Fêtes locales, ferias	6,6%	4,9%	6,3%
Marchés, brocantes,	14,9%	16,2%	**15,1%**
Gastronomie, restau	19,0%	**25,3%**	**19,9%**
Découverte vignoble	8,2%	**11,2%**	8,7%
Visite famille, amis	**39,5%**	20,8%	36,6%
Séjour résidence 2nd	7,9%	8,2%	8,0%
Se reposer	**43,9%**	29,5%	41,7%
Découverte de ville	30,4%	**44,1%**	32,5%
Soleil, climat	24,7%	22,4%	24,3%
Mer	11,4%	6,3%	10,6%
Campagne	14,2%	**21,1%**	15,2%
Art de vivre	17,4%	13,2%	**16,7%**

En gras, les points les plus saillants

Source Office de Tourisme 2009.

Conception / réalisation Elan Développement

Synthèse du Diagnostic

FORCES

> Le château de Bonaguil, un patrimoine de notoriété internationale dont la fréquentation est en hausse constante et de nombreuses animations sur le site (et qui accueille sur son site de nombreuses manifestations),
> La machine de Watt, patrimoine industriel unique,
> L'important patrimoine présent sur le territoire, sa variété et sa richesse tant en nombre de sites qu'en termes de périodes historiques (et préhistorique) représentées,
> Le Lot qui traverse le territoire,
> Un espace forestier important pour le département du Lot et Garonne,
> La véloroute, axe structurant du territoire,
> De nombreux sentiers de randonnée balisés sur le territoire,
> Un Office de Tourisme pour le territoire compétent pour la commercialisation de produits,
> Un territoire au coeur de nombreuses destinations touristiques.

OPPORTUNITES

> Le patrimoine industriel, un produit rare dans le grand sud ouest,
> Le tourisme de découverte économique, une filière en plein essor, support d'actions de valorisation et d'innovation,
> La Lémance, une identité culturelle et patrimoniale forte,
> La proximité du Pôle International de la Préhistoire, les liens privilégiés entre Sauveterre et le PIP,
> La forêt, produit rare en Lot et Garonne,
> Un réseau européen d'itinéraires cyclables dans lequel s'inscrit le véloroute,
> La politique départementale couplant production locale et destination touristique,
> Un PLU intercommunal,
> Le dispositif Sites Majeurs d'Aquitaine.

FAIBLESSES

> Bonaguil : un site aux multiples acteurs, une capacité d'accueil en saison estivale qui atteint ses limites,
> Une rivière non navigable sur le territoire du Fumélois Lémance,
> Une valorisation touristique du patrimoine qui reste à effectuer,
> L'absence de lieu de baignade sur le territoire,
> Peu de sentiers de randonnée sont aujourd'hui des produits touristiques,
> L'absence de production identifiant le territoire,
> Une faible culture du Tourisme et de l'accueil sur le territoire,
> Un territoire au cœur de nombreuses destinations touristiques, sans identité touristique propre,
> Une saison touristique aujourd'hui très courte.

MENACES

> Le château de Bonaguil approche les limites de sa fréquentation estivale dans l'organisation actuelle,
> Le projet de navigabilité sur le Lot actuellement bloqué, des sommes importantes annoncées pour terminer le projet,
> Le patrimoine industriel et le tourisme de découverte économique sont absents des schémas de développement touristique régionaux et départementaux,
> Autour du « train de la préhistoire », une réflexion qui ne peut pas rester à l'échelon local,
> La concurrence de cours d'eau proche, comme la Dordogne à la notoriété très importante,
> Des hébergements touristiques hors des circuits de commercialisation et de labellisation nationaux,
> Un risque de concurrence entre certaines manifestations autour des produits de bouche avec une restauration fragile,
> La notoriété des destinations voisines sur des segments d'offres très comparables.

Conception / réalisation Elan Développement

Les Enjeux d'un projet de la Communauté de Communes

Appréhender le développement touristique comme pilier du projet de développement de la CCFL

Le tourisme doit s'inscrire dans les objectifs d'ensemble de développement de la Communauté de Communes Fumélois-Lémance, et participer d'une volonté générale d'accueil de nouvelles activités et populations sur le territoire.

Pour cela il doit contribuer à :

- Donner confiance, en démontrant que le Fumélois-Lémance peut être un territoire attractif et plaisant,
- Valoriser les patrimoines naturels, culturels et bâtis (rénovation des maisons…),
- Constituer un territoire attractif pour les habitants (cadre de vie, animations…).

Vue de Parc en Ciel
Crédit Photo : Elan Développement 2009.

L'habitant et le client pour un développement touristique durable.

Articuler la stratégie de la Communauté de Communes avec les schémas de pays, département, région

S'appuyer sur les notoriétés existantes des territoires pour affirmer un positionnement globalement familial, basé sur la valorisation des productions locales et la mise en avant d'un mode de vie de qualité.

Et donc des attentes sur :

- Des hébergements de qualité adaptés pour des séjours familiaux personnalisés,
- Des activités de pleine nature, mais aussi patrimoniales ou culturelles,
- Des produits de qualités : agritourisme et valorisation des savoir-faire.

Vue de Parc en Ciel
Crédit Photo : Elan Développement 2009.

Travailler sur la qualification touristique en lien avec les stratégies territoriales.

Développement Touristique pour du Fumélois-Lémance

Favoriser un hébergement adapté aux attentes des clientèles

En raison des difficultés d'accès et de la faiblesse de la zone de chalandise primaire, le développement touristique passera par la notion de séjour, avec des hébergements adaptés aux attentes des clientèles d'aujourd'hui.

Ce qui sous entend :

- De relayer les tendances du marché auprès de certains hébergeurs et d'accompagner la promotion de leur produit,
- D'accompagner des propriétaires étrangers qui restent hors des circuits de labellisation,
- D'encourager les formes originales et innovantes d'hébergements.

Vue du marché
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

Tout cela nécessite l'implication des collectivités, une démarche pro-active et d'ingénierie de projet.

Affirmer et confirmer des pôles structurant de l'offre touristique

Une stratégie de développement touristique pour CCFL induit la nécessité de se concentrer sur quelques projets à vocation structurante pouvant faire effet de locomotive et de levier.

Sur le territoire une hiérarchie se dessine :

- Le château de Bonaguil, fer de lance du projet touristique,
- Des sites à accompagner pour structurer une offre locale,
- Des activités qui complètent cette offre de sites.

Vue du Hameau de Lustrac
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

Une hiérarchie à partager pour structurer les priorités d'interventions.

Explorer des champs d'innovation pour aller vers un positionnement touristique distinctif

Dans le cadre de la stratégie de développement touristique de la CCFL, plusieurs champs peuvent être explorés pour travailler sur des produits touristiques innovants.

Sur le territoire plusieurs pistes ressortent :

- Autour du tourisme fluvial, une réflexion est à croiser avec le projet de développement économique de la communauté de communes,
- Autour du Tourisme de découverte économique, incluant le patrimoine industriel, un important champ d'innovation reste à explorer.

Vue de la Gabarre
Crédit Photo : CC Fumélois-Lémance 2009.

A terme, un champ d'innovation pour affirmer un positionnement touristique.

Conception / réalisation Elan Développement

Un projet de Développement Touristique Durable construit autour de Cinq Objectifs

Confirmer le château de Bonaguil comme pôle structurant du tourisme de la CCFL

Accompagner la montée en puissance d'une nouvelle offre touristique

Enrichir et qualifier une offre touristique existante

… et trois approches transversales

Développement durable

Rechercher dans toutes les actions mises en œuvre les précepts du développement durable

Qualité

Inscrire les actions engagées dans des démarches de qualité, de certification, de labellisation.

Changer le regard sur le tourisme

Une stratégie de production et de commercialisation centrée sur la famille

OBJECTIFS

21 ACTIONS

TOURISME ET HANDICAP

Intégrer les préconisations et recommandations du Schéma Départemental dans toutes les actions engagées.

FICHES ACTIONS

***Impact** attendu de l'action au regard des enjeux du Développement Durable*

TITRE DE L'ACTION

*Retour sur le **contexte** dans lequel s'inscrit l'action*

***Objectifs et enjeux** : impacts attendus, à court terme et moyen terme,*

*Les **modalités de mise en œuvre** de l'action, **description** des étapes et séquençage de la mise en œuvre*

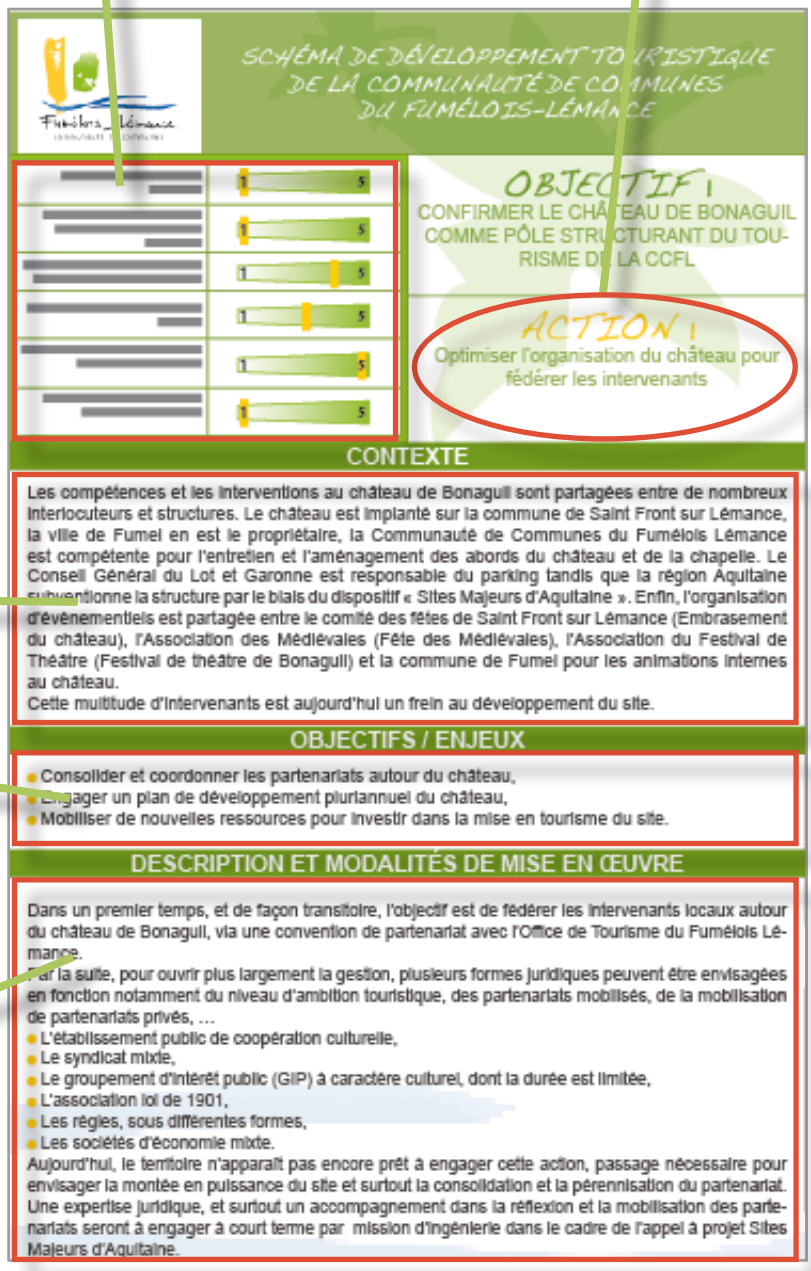
SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FUMÉLOIS-LÉMANCE
OBJECTIF 1
CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL
ACTION 1
Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants
CONTEXTE
Les compétences et les interventions au château de Bonaguil sont partagées entre de nombreux interlocuteurs et structures. Le château est implanté sur la commune de Saint Front sur Lémance, la ville de Fumel en est le propriétaire, la Communauté de Communes du Fumélois Lémance est compétente pour l'entretien et l'aménagement des abords du château et de la chapelle. Le Conseil Général du Lot et Garonne est responsable du parking tandis que la région Aquitaine subventionne la structure par le biais du dispositif « Sites Majeurs d'Aquitaine ». Enfin, l'organisation d'évènementiels est partagée entre le comité des fêtes de Saint Front sur Lémance (Embrasement du château), l'Association des Médiévales (Fête des Médiévales), l'Association du Festival de Théâtre (Festival de théâtre de Bonaguil) et la commune de Fumel pour les animations internes au château.
Cette multitude d'intervenants est aujourd'hui un frein au développement du site.
OBJECTIFS / ENJEUX
Consolider et coordonner les partenariats autour du château,
Engager un plan de développement pluriannuel du château,
Mobiliser de nouvelles ressources pour investir dans la mise en tourisme du site.
DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE
Dans un premier temps, et de façon transitoire, l'objectif est de fédérer les intervenants locaux autour du château de Bonaguil, via une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme du Fumélois Lémance.
Par la suite, pour ouvrir plus largement la gestion, plusieurs formes juridiques peuvent être envisagées en fonction notamment du niveau d'ambition touristique, des partenariats mobilisés, de la mobilisation de partenariats privés, …
L'établissement public de coopération culturelle,
Le syndicat mixte,
Le groupement d'intérêt public (GIP) à caractère culturel, dont la durée est limitée,
L'association loi de 1901,
Les régies, sous différentes formes,
Les sociétés d'économie mixte.
Aujourd'hui, le territoire n'apparaît pas encore prêt à engager cette action, passage nécessaire pour envisager la montée en puissance du site et surtout la consolidation et la pérennisation du partenariat. Une expertise juridique, et surtout un accompagnement dans la réflexion et la mobilisation des partenariats seront à engager à court terme par mission d'ingénierie dans le cadre de l'appel à projet Sites Majeurs d'Aquitaine.

: MODE D'EMPLOI

OBJECTIF 1
CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 1
Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants

PARTENARIATS

Office de Tourisme, Ville de Fumel, Commune de Saint Front sur Lémance, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général du Lot et Garonne, Conseil Général du Lot, Associations des Médiévales, du festival de Théâtre de Bonaguil, Comité des fêtes de Saint Front sur Lémance.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Mobilisation du partenariat : Réalisation en interne (pas de budget spécifique), Mise en place d'une convention departenariat avec l'Office de Tourisme du Fumélois. Lémance.	**Mission d'accompagnement et d'expertise juridique :** 10 000 € HT • Choix du statut, • Formalisation et mise en œuvre de la structure		

COMMUNICATION

Une communication via des réunions pour réunir l'ensemble des partenaires de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance. Les réunions auront pour objectifs de présenter les différents partenariat possibles pour créer une structures communes et de trouver un consensus pour les statuts (représentativité, compétences,...).

INDICATEURS DE SUIVI / EVALUATION

- Mobilisation des partenaires autour de l'enjeu de l'action.
- Participation autour de ces temps de rencontre.
- Choix d'une structure unique et engagement des partenariats dans le cadre de cette structure.

SUITES À DONNER

La mobilisation du partenariat dans le cadre d'une administration unique du site doit permettre l'engagement d'un nouveau programme de développement touristique, en apportant notamment de nouveaux moyens financiers à la structure. De nombreuses actions à suivre proposées dans le cadre de ce programme touristique (réflexion sur la restauration, manifestation, mise en œuvre d'un plan de mobilité douce, ...) ne pourront être envisagées que dans le cadre d'une nouvelle structure dotée de moyens financiers plus importants et pérennisés.

***Partenariats** techniques ou financiers à mobiliser*

***Budget** estimé pour la mise en œuvre de l'action.*

*Stratégie de **communication** associée*

***Indicateurs de suivi et d'évaluation**, impacts attendus*

***Les suites à donner** : amplification, confirmation, nouvelles actions, …*

1 CONFIRMER LE CHATEAU DE BONAGUIL COMME POLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FUMELOIS LEMANCE

CONSTAT

Le château de Bonaguil représente le principal atout touristique de la communauté de communes. Les actions engagées depuis une dizaine d'années, notamment dans le cadre du dispositif Site majeur d'Aquitaine, ont permis d'améliorer la qualité de l'accueil sur le site, mais le château n'a pas encore atteint ses pleines capacités d'accueil.

ENJEUX

Confirmer le pôle, son attractivité
Faire rayonner le château sur un territoire
Être prêt pour l'appel à projet Sités Majeures d'Aquitaine

PROPOSITION D'ACTIONS

Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants .

Formaliser un plan de développement de l'accueil.

Créer les conditions de développement d'une activité de restauration.

Créer un produit d'appel autour de l'animation du château .

Un plan de mobilité douce centré sur le château.

Accompagner la CCFL vers la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire ».

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 1

Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants

CONTEXTE

Les compétences et les interventions au château de Bonaguil sont partagées entre de nombreux interlocuteurs et structures. Le château est implanté sur la commune de Saint Front sur Lémance, la ville de Fumel en est le propriétaire, la Communauté de Communes du Fumélois Lémance est compétente pour l'entretien et l'aménagement des abords du château et de la chapelle. Le Conseil Général du Lot et Garonne est responsable du parking tandis que la région Aquitaine subventionne la structure par le biais du dispositif « Sites Majeurs d'Aquitaine ». Enfin, l'organisation d'évènementiels est partagée entre le comité des fêtes de Saint Front sur Lémance (Embrasement du château), l'Association des Médiévales (Fête des Médiévales), l'Association du Festival de Théâtre (Festival de théâtre de Bonaguil) et la commune de Fumel pour les animations internes au château.
Cette multitude d'intervenants est aujourd'hui un frein au développement du site.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Consolider et coordonner les partenariats autour du château,
- Engager un plan de développement pluriannuel du château,
- Mobiliser de nouvelles ressources pour investir dans la mise en tourisme du site.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Dans un premier temps, et de façon transitoire, l'objectif est de fédérer les intervenants locaux autour du château de Bonaguil, via une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme du Fumélois-Lémance.
Par la suite, pour ouvrir plus largement la gestion, plusieurs formes juridiques peuvent être envisagées en fonction notamment du niveau d'ambition touristique, des partenariats mobilisés, de la mobilisation de partenariats privés, …

- L'établissement public de coopération culturelle,
- Le syndicat mixte,
- Le groupement d'intérêt public (GIP) à caractère culturel, dont la durée est limitée,
- L'association loi de 1901,
- Les régies, sous différentes formes,
- Les sociétés d'économie mixte.

Aujourd'hui, le territoire n'apparaît pas encore prêt à engager cette action, passage nécessaire pour envisager la montée en puissance du site et surtout la consolidation et la pérennisation du partenariat. Une expertise juridique, et surtout un accompagnement dans la réflexion et la mobilisation des partenariats seront à engager à court terme par mission d'ingénierie dans le cadre de l'appel à projet Sites Majeurs d'Aquitaine.

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 1

Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants

PARTENARIATS

Office de Tourisme, Ville de Fumel, Commune de Saint Front sur Lémance, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général du Lot et Garonne, Conseil Général du Lot, Associations des Médiévales, du festival de Théâtre de Bonaguil, Comité des fêtes de Saint Front sur Lémance.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Mobilisation du partenariat : Réalisation en interne (pas de budget spécifique), Mise en place d'une convention departenariat avec l'Office de Tourisme du Fumélois. Lémance.	**Mission d'accompagnement et d'expertise juridique :** 10 000 € HT ● Choix du statut, ● Formalisation et mise en œuvre de la structure		

COMMUNICATION

Une communication via des réunions pour réunir l'ensemble des partenaires de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance. Les réunions auront pour objectifs de présenter les différents scénarii possibles pour créer une structures communes et de trouver un consensus pour les statuts (représentativité, compétences,…).

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Mobilisation des partenaires autour de l'enjeu de l'action.
- Participation autour de ces temps de rencontre.
- Choix d'une structure unique et engagement des partenariats dans le cadre de cette structure.

SUITES À DONNER

La mobilisation du partenariat dans le cadre d'une administration unique du site doit permettre l'engagement d'un nouveau programme de développement touristique, en apportant notamment de nouveaux moyens financiers à la structure. De nombreuses actions à suivre proposées dans le cadre de ce programme touristique (réflexion sur la restauration, manifestation, mise en œuvre d'un plan de mobilité douce, …) ne pourront être envisagées que dans le cadre d'une nouvelle structure dotée de moyens financiers plus importants et pérennisés.

ZOOM

UN EXEMPLE :
MOBILISATION DE PARTENARIATS DANS LE CADRE D'UN SYNDICAT MIXTE : L'ABBAYE ÉCOLE DE SORÈZE (TARN)

En 1993, la région Midi-Pyrénées, le département du Tarn et la ville de Sorèze ont constitué un Syndicat Mixte afin d'acquérir et de préserver le site.
Un Comité Syndical a été créé, avec une répartition des pouvoirs en fonction de l'investissement des collectivités au moment de la création du syndicat mixte :

- 40% Région Midi Pyrénées : 2 élus au comité syndical avec 2 suppléants
- 40% Département du Tarn : 2 élus au comité syndical avec 2 suppléants
- 20% Ville de Sorèze : 1 élu au comité syndical avec 1 suppléant

Le Syndicat Mixte possède une convention avec la ville de Sorèze pour l'entretien des abords du site (Rétribution du Syndicat à la commune pour entretenir le Parc).
En 1998, l'Abbaye recevait 4 000 visiteurs, en 2009, elle a reçu 100 000 visiteurs.

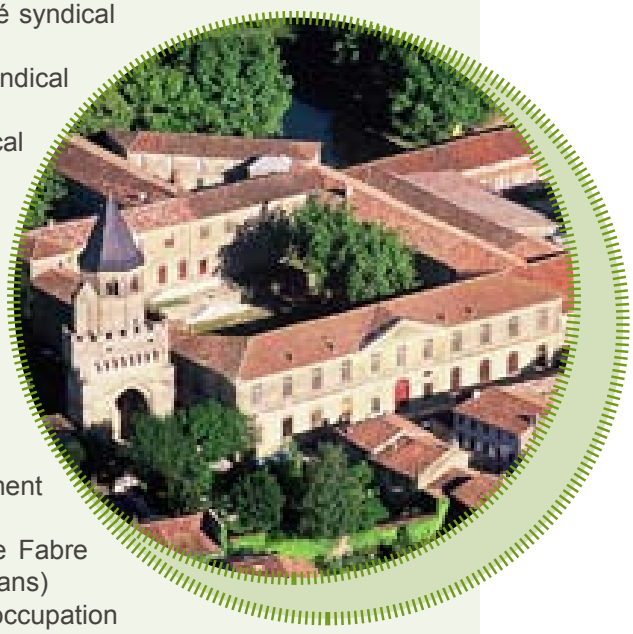

L'Abbaye de Sorèze est un établissement pluridisciplinaire :

- Centre de formation des Laboratoires Pierre Fabre (Contrat d'occupation du domaine public de 20 ans)
- Hôtels : Le logis des Pères (3* contrat d'occupation du domaine public de 30ans), le pavillon des hôtes (2* Délégation de Services Publics)
- Des boutiques d'artisanat d'Art qui sont sélectionnées par le comité syndical qui ont-elles aussi, un contrat d'occupation du domaine public à durée indéterminé
- Le syndicat mixte loue des espaces pour des associations ou des entreprises privées destinés à des séminaires.

RÉALISATIONS

Réfection de 3 ha de toitures.
Rénovation du cloître-galerie de la Cour des Rouges.
Restauration des salons, de la salle des Arts.
Restauration de l'ancien théâtre à l'italienne du XVIIIe siècle.
Aménagement d'un centre de formation
Etc, …

... SUITE ZOOM

UN EXEMPLE :
MOBILISATION DE PARTENARIATS DANS LE CADRE D'UN EPCC : LE CHÂTEAU DE LA ROCHE GUYON (VAL D'OISE)

L'EPCC du Château de la Roche Guyon a été créé en 2003 à l'initiative de la préfecture du Val d'Oise, de la DRAC, du Conseil Général du Val d'Oise, de la ville de la Roche Guyon, du Syndicat Mixte d'Aménagement du Vexin français.

L'établissement a pour missions :
La sauvegarde et la restauration du château de
1. La Roche-Guyon et de son domaine,
2. La maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de restauration et d'entretien du monument historique, la maîtrise d'ouvrage des travaux d'accessibilité et de maintenance du parcours permanent ;
3. L'ouverture au public et la gestion du site, dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de sûreté des personnes et des biens ;
4. L'animation du site, notamment en matière :
de médiation culturelle en priorité en direction des publics jeunes, et de programmation culturelle et touristique.
5.Le développement culturel et touristique en lien avec la politique du Conseil général et en partenariat, notamment, avec le Parc naturel régional du Vexin français, le Comité Départemental du Tourisme et des loisirs et la Région d'Ile de France;
6.La promotion, la communication et la commercialisation du site, directement ou par convention avec des opérateurs professionnels ;
7. L'enrichissement de la connaissance historique, archéologique, ethnologique et environnementale du site, en lien avec les institutions culturelles, scientifiques, éducatives départementales et nationales ainsi que sa restitution aux publics, notamment par le parcours permanent d'interprétation et par des partenariats avec l'université, des publications, etc.

Il est composé de 18 personnes ayant voix délibérative.
Les représentants du personnel ont été nommés de la manière suivante : deux représentants sont élus par le personnel pour une durée de 3 ans renouvelable. Il existe aussi une instance de consultation (comité scientifique) qui se réunit au moins une fois par an.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 2

Formaliser un plan de développement de l'accueil

CONTEXTE

Depuis 2003, et grâce notamment à l'accompagnement du Conseil Général du Lot et Garonne et de la région Aquitaine, un chef de projet a été recruté, puis le poste de Directeur du Château a été créé. Le recrutement de personnel qualifié, la mobilisation des partenaires dans le cadre du comité de pilotage, le soutien financier et technique des collectivités territoriales et de l'Etat, ont ainsi permis l'engagement de nombreuses actions qui se sont traduites directement par une hausse des fréquentations du site.
Pour autant, aucune stratégie de développement pluriannuelle n'a été formalisée depuis l'étude réalisée par Planeth en 2001.
Le nouvel appel à projet lancé par le Conseil Régional pour le dispositif Site majeur d'Aquitaine est ainsi une opportunité pour définir un plan de développement du château à trois ans centré sur l'accueil touristique.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Améliorer la qualité de l'accueil sur le site,
- Augmenter la fréquentation,
- Fidéliser les clientèles,
- Proposer de nouveaux produits pour prospecter de nouvelles clientèles

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La restauration architecturale du château : Création d'un escalier, restauration du four à pain, restauration du Pont…
L'aménagement d'un bâtiment d'accueil.
L'accueil de scolaire (via l'aménagement de salles et l'agrément du bâtiment d'accueil des scolaires).
La mise en place de l'audio guidage.
Le développement de la communication Web.
L'aménagement d'un jardin médiéval.
La mise en place de panneau d'interprétation.

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 2

Formaliser un plan de développement de l'accueil

PARTENARIATS

Dans le cadre de son schéma départemental d'Aménagement et de Développement Touristique Durable, le département du Lot et Garonne prévoit de « Développer les infrastructures et les services liés à l'itinérance ». Pour cela, le Schéma de Développement Touristique du Fumélois Lémance s'inscrit dans la démarche initiée par le département pour développer l'offre et surtout l'accueil au niveau du château de Bonaguil.

Dans le cadre de la politique des Sites majeurs, le Conseil Régional accompagne la mise en tourisme des sites patrimoniaux potentiellement structurant d'une offre touristique (voir détail page suivante).

BUDGET

2010	2011	2012	2013
A fournir par la direction du château			

COMMUNICATION

A déterminer par la suite en fonction des résultats de la réponse de l'Appel à Projet Sites Majeurs d'Aquitaine .

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Mobilisation des différents partenaires autour de l'appel à projet Sites Majeurs d'Aquitaine,
- Mise en place d'un consensus autour « d'un seul et même porteur de projet ».

SUITES À DONNER

Créer un poste pour suivre et mettre en place les différentes actions sur le château de Bonaguil.

ZOOM

UN EXEMPLE :
SITES MAJEURS D'AQUITAINE MODE D'EMPLOI

Objectifs :
L'objectif général est de préserver la qualité et de valoriser les atouts du patrimoine emblématique régional.
Les Objectifs spécifiques sont :

- Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de développement local et de valorisation touristique du site sur une durée de 3 ans.
- Inscription de cette stratégie dans un projet global de développement territorial.
- Amélioration des conditions d'accueil des publics (individuel, groupe, personnes en situation de handicap,…).
- Gestion des flux touristiques.
- Animation, communication et commercialisation du site.

Bénéficiaires :
Maîtres d'ouvrage publics.

Les aides régionales concernent :
Restauration du patrimoine bâti ou naturel (dont accessibilité)
Valorisation du patrimoine
Actions d'accompagnement
Animations globales du site
Ingénierie (recrutement chef de projet)
Promotion et communication

Règles de financement :

- **Restauration, valorisation du patrimoine, signalétique d'interprétation (études et travaux) :**
  Participation régionale maximum de 25 % du coût H.T. d'un montant de dépenses éligibles non plafonné.
- **Actions d'accompagnement (études et travaux) :**
  Participation régionale maximum de 25 % du coût H.T. d'un montant de dépenses éligibles non plafonné.
- **Animations (évènementiel de dimension régionale) :**
  Participation régionale maximum de 25 % du coût T.T. C. d'un montant de dépenses éligibles plafonné à 40 000 €.
- **Ingénierie (salaire et charges pendant 3 ans) :**
  Participation régionale maximum de 30 % d'un montant de dépenses éligibles plafonné à 50 000 €.
- **Promotion et communication (études, outils et éditions) :**
  Participation régionale maximum de 25 % du coût H.T. d'un montant de dépenses éligibles plafonné à 50 000 €.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 3

Créer les conditions de développement d'une activité de restauration à Bonaguil

CONTEXTE

L'offre de restauration existante à proximité du château de Bonaguil ne permet pas d'apporter une réponse adéquate aux attentes des visiteurs du château à la recherche d'une offre de restauration de qualité en prolongement de la visite culturelle du site. Il semble donc essentiel de s'interroger sur les modalités de création d'une offre de restauration sur le site : Quel concept de restauration et quel positionnement ? Quel mode de gestion ? Gestion directe ou Délégation de Services Publics ? Quelles contraintes techniques anticiper ? Etc.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Répondre à la demande des visiteurs en offrant un concept de restauration qui vient s'imbriquer dans l'offre culturelle et renforce la proposition de visite du château.
- Créer un lieu de convivialité et augmenter l'attractivité du château.
- Développer les recettes annexes.
- Faire de l'offre de restauration un pôle d'attractivité à lui seul.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Si l'opportunité de développer un espace de restauration est acquise sur le château de Bonaguil notamment au regard de la fréquentation du site (70 000 visiteurs à l'année), des questions restent en suspend et doivent faire l'objet d'une réflexion au sein des services de la CCFL.

- Définir le concept de restauration à développer pour s'inscrire en complémentarité avec l'offre culturelle du château, enrichir la proposition de visite et participer à véhiculer une image de qualité du site.
- Préciser les conditions de mise en œuvre : principaux travaux à prévoir et premier chiffrage des investissements à mobiliser.
- Définir les modalités d'exploitation : politique tarifaire, horaires d'ouverture et définition d'un compte d'exploitation prévisionnel.
- Préciser le mode de gestion à privilégier au regard des aspects économiques, des éléments de contexte politique et les enjeux associés au projet (contexte concurrentiel, besoin d'investissement, de fonctionnement, montant de la redevance, etc.).

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 3

Créer les conditions de développement d'une activité de restauration à Bonaguil

PARTENARIATS

Conseil Général du Lot et Garonne, Conseil Régional de l'Aquitaine, l'Office de Tourisme du Fumélois Lémance, Restaurant la Villa Margaux (Antenne saisonnière ?)

BUDGET

2010	2011	2012	2013
	Définir le concept de restauration du château =>chargé de mission CCFL / OTi	Définir le mode de gestion et prospecter un exploitant =>chargé de mission CCFL / OTi	

COMMUNICATION

La réalisation d'un espace de restauration au sein du château sera l'occasion de communiquer et d'établir un programme d'animations avec la déclinaison de propositions thématiques : goûters thématiques, pique-niques à l'occasion d'évènements, etc. Ces animations viendront enrichir l'offre du château et seront autant d'occasions de communiquer sur ce site.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Recettes annexes générées par l'activité du restaurant,
- Impact sur la durée moyenne de visite,
- Augmentation de la fréquentation de certains segments de visiteurs (notamment les groupes d'adultes qui sont demandeurs d'une offre de restauration de qualité).

SUITES À DONNER

Une fois le concept validé, les conditions d'accueil clairement définies, le choix du montage juridique validé (DSP?)=> Prospecter un exploitant pour permettre au château, en plus du prestige patrimonial, de devenir une référence dans le couple gastronomie patrimoine.

ZOOM

UN EXEMPLE :
L'OFFRE DE RESTAURATION DÉVELOPPÉE AUTOUR DU FESTIVAL DES JARDINS AU CHÂTEAU DE CHAUMONT SUR LOIRE

Carte d'identité du site :

Le Château de Chaumont sur Loire, classé au Patrimoine mondiale de l'Unesco, construit au 15ème siècle est situé au cœur du périmètre du Val de Loire.

La gestion du château est confiée à un établissement public de coopération culturelle, créé en 2007 par la Région Centre et la Commune de Chaumont-sur-Loire.
Le site accueille chaque année le Festival International des Jardins ; festival à la renommée internationale (première édition 1992).
> Une fréquentation annuelle de l'ordre de 200 000 visiteurs.

Agglomération s à :

- **moins de 30 min :** Blois (110 000 hab)
- **moins de 1h :** Tours (267 000 habs.) et Orléans (274 000 habs.)*
- **Distance de Paris :** 200 km (2h15)

... SUITE ZOOM

UN EXEMPLE :
L'OFFRE DE RESTAURATION DÉVELOPPÉE AUTOUR DU FESTIVAL DES JARDINS AU CHÂTEAU DE CHAUMONT SUR LOIRE

La restauration sur le site :
5 concepts de restauration.

- **Le Grand Velum :**
  restaurant ouvert pendant le Festival (tous les jours de 12h à 14h30). Menus conçus en fonction du thème du Festival. Restauration gastronomique, inventive, et raffinée sous la responsabilité de Gilles Hémart, jeune chef adepte de la cuisine fusionnelle. Tarifs : 30€ pour 2 plats, 34€ les 3 plats. http://gilleshemart.blogspot.com/2008/05/rouleau-de-printemp-de-fruits-et-lgumes.html
- **Le Comptoir Méditerranéen :**
  restaurant ouvert de 12h à 15h. Restauration rapide de qualité réalisée devant le client : pâtes fraîches et sauces «maison» à volonté, jus de légumes bio, antipasti, fruits frais, glaces artisanales et pain à l'huile d'olive. Tarifs : 16.5€ pour les adultes et 11€ pour les enfants.
- **L'Estaminet :**
  ouvert de 10h à 19h. Il propose une sélection de sandwiches, cakes, salades, gamme de tisanes et de thé (sur place ou à emporter).
- **Le Palais des glaces :**
  ouvert de 15h à 19h.
- **La terrasse :**
  boissons rafraîchissantes, thés et infusions, ouvert de 10h à 12h et de 15h30 à 19h

... SUITE ZOOM

UN EXEMPLE :
L'OFFRE DE RESTAURATION DÉVELOPPÉE AUTOUR DU FESTIVAL DES JARDINS AU CHÂTEAU DE CHAUMONT SUR LOIRE

Pour les professionnels du Tourisme

LES FORMULES GROUPES ADULTES :
Jardins et gastronomie - 38,30 euros/pers.
Visite des jardins du Festival
Déjeuner au "Restaurant de la Ferme"
Visite du Château, son parc et ses écuries
Retour au Festival : les jardins permanents.

Escapade dans les jardins - 30,30 euros/pers.
Visite des jardins du Festival
Déjeuner au "Comptoir Méditerranéen"
Visite du château, son parc et ses écuries
Retour par le Festival : les jardins permanents

Jardins du Festival - 7,50 euros/pers.
Visite guidée ou libre des jardins du Festival et des jardins permanents
Jardins et Château - 12,80 euros/pers
Visite guidée ou libre du Festival et du Château
Jardins et Comptoir Méditerranéen - 25 euros/pers.
Visite guidée ou libre du Festival et déjeuner au Comptoir Méditerranéen
Jardins et Restaurant de la Ferme - 33 euros/pers.
Visite guidée ou libre du Festival et déjeuner au Restaurant de la Ferme

LES FORMULES GROUPES ENFANTS
Jardins du Festival - 4 euros/pers.
Visite guidée ou libre des jardins du Festival
et des jardins permanents
Jardins et Château - 4 euros/pers. + 30 euros/classe
Visite guidée ou libre du Festival et du Château

Offre « CE – Collectivités »

Tarifs spéciaux dés l'achat de 10 billets minimum

Tarifs "CE - Collectivités"
Festival des jardins
Adultes : 7,50 €
Enfants (6 à 12 ans) : 3,50 €
Château de Chaumont
Adultes : 5,30 €
Moins de 12 ans : gratuit
Frais de port : 1,15 €
Conditions de vente
Pour les Festival des Jardins et pour le Château :
achat de 10 billets minimum

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 4

Créer un produit d'appel autour de l'animation du château

CONTEXTE

Le château de Bonaguil est déjà le support de nombreuses manifestations essentiellement estivales. Trois principales manifestations rythment la saison culturelle du château.
- L'embrasement du château (Comité des Fêtes de Saint Front sur Lémance),
- Le festival de théâtre de Bonaguil (Association du festival de Théâtre),
- Les médiévales (Association des médiévales),

Il existe d'autres manifestations moins importantes comme le rallye de Bonaguil, des animations destinées au jeune public, des concerts, …
Le succès de l'embrasement et sa capacité à déplacer un nombre important de visiteurs montrent l'importance de ces temps forts d'animations du patrimoine pour enrichir l'offre touristique.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Proposer une actualité autour du château par une animation culturelle de qualité.
- Augmenter la fréquentation en proposant des animations nocturnes,
- Augmenter la fréquentation du château sur les ailes de saison.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

A l'instar de la réflexion sur la restauration, il s'agit bien à travers cette action de passer un cap dans la mise en tourisme du site (et donc des moyens dédiés), en complétant la palette d'animations aujourd'hui proposées par une animation qui constitue en soi un produit d'appel sur le site (comme l'embrasement du château) : **les exemples de référence en France sont ainsi à chercher au Puy du Fou, au Futuroscope, ou sur des sites patrimoniaux qui ont cherché à construire des produits novateurs de découverte du patrimoine.**
C'est donc avec l'objectif de l'excellence et de l'innovation qu'une telle action doit être appréhendée.
Pour mettre en place ce type de manifestation, la Communauté de Communes du Fumélois Lémance doit au préalable se nourrir des expériences de sites confirmés dans de tels produits. Un EDUCTOUR peut être organisé avec des élus et technicien de la CCFL, l'office de tourisme et la direction du château.
Cet EDUCTOUR permettra d'explorer des pistes dans le champ artistique et culturel (concerts, expositions, déambulations, son et lumière), dans le champ de l'animation (soirées costumées, jeux)…
Ce temps de la réflexion doit être l'occasion d'un travail partagé entre les élus et les techniciens en charge du tourisme et de la culture. Par la suite, une des façon de mettre en œuvre l'action pourra être le lancement d'un **appel à un créateur (metteur en scène ? Plasticien ? Créateur de spectacles ? …) devant appréhender le château dans sa globalité comme lieu à théâtraliser.**

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 4

Créer un produit d'appel autour de l'animation du château

PARTENARIATS

Ville de Fumel, Office de Tourisme du Fumélois Lémance, Service Culturel de la Communauté de Communes, Associations et Compagnies de Théâtre, Conseil Général du Lot et Garonne (l'ambition artistique doit être appréhendée à une échelle départementale), Conseil Régional d'Aquitaine …

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Présentation du projet dans le cadre de l'appel à projet Sites Majeur d'Aquitaine.	EDUCTOUR entre 700€ et 1 000€ Montage du projet : définition des budgets, du concept, appel à projet…	Recherche de co-financements, formalisation du concept => Partir sur un budget de 100 000 €, mais en fonction de l'ambition artistique, ce budget pourra être revu à la hausse ou à la baisse.	Première Manifestation

COMMUNICATION

La communication autour de ces évènements devra toucher plusieurs cibles :

- La population locale, via les sites Internet des communes de la CCFL , communication presse, le bulletin d'informations de la municipalité de Fumel et de la Communauté de Communes du Fumélois-Lémance,
- Les visiteurs, via l'Office de Tourisme du Fumélois Lémance, les prestataires touristiques et encarts publicitaires,
- Les syndicats de producteurs du territoire et de la région, pour faire du château de Bonaguil une vitrine gastronomique de sud ouest.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Mobilisation du territoire autour d'un concept artistique novateur,
- Nombre de participants aux manifestations nouvellement créées,
- Retour presse et communication sur la manifestation.

SUITES À DONNER

A rapprocher de l'objectif 2 fiche 10 sur des animations dans les sites patrimoniaux du Fumélois Lémance pour à terme mettre en valeur une saison culturelle et artistique autour du patrimoine de la CCFL.

ZOOM

UN EXEMPLE :
LES RENCONTRES IMAGINAIRES DE L'ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD

CONTEXTE :

Cette abbaye a été fondée vers 1101 par le réformateur Robert d'Arbrissel au carrefour de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou. Une des caractéristiques de cette abbaye mixte, fut d'être dirigée pendant plusieurs siècles par desfemmes.Jusqu'à la révolution elle sera l'abbaye la plus riche de France puis deviendra ensuite une prison jusqu'en 1863. Au centre de l'église abbatiale, se trouvent 4 gisants, ceux de Isabelle d'Angoulême, Henri II, Richard Coeur de Lion et Aliénor d'Aquitaine. Des visites de l'Abbaye Royale de Fontevraud sont organisée :
Visites libres avec document de visite• Visites commentées - environ 1h• Les imaginaires - Visites spectacles tous les jours d'Août à 21h30

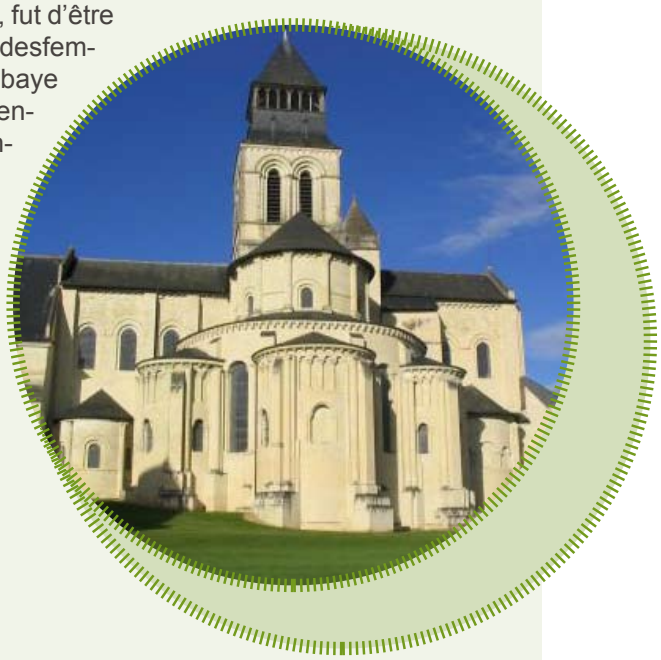

CONCEPT :

L'Abbaye propose aux visiteurs de s'évader dans l'imaginaire médiéval en proposant à tous, enfants et adultes, une promenade sur les traces des héros légendaires du Moyen Age. Exposition, cinéma plein air, jardins ludiques, rencontres, concerts font revivre le Moyen Age.
- Exposition du Juin à Septembre
- Concert : Plein tarif 20€ /tarifs réduits 10-15€
- Journées à thème : Exemple « Robin des bois » ou « Richard Cœur de lion »
- Cinéma plein air sous le thème du Moyen Age
- Rencontres avec les plus grand spécialistes du Moyen Age
- Jardin ludique sous forme d'un jeu de l'oie géant avec le héros du Moyen Age

... SUITE ZOOM

UN EXEMPLE :
LES IMAGINAIRES D'AZAY-LE-RIDEAU

CONTEXTE :

Le château d'Azay-le-Rideau est un monument classé appartenant à l'État et situé dans la commune du même nom, en Indre-et-Loire, en France. Le château d'Azay est aujourd'hui géré par le Centre des Monuments nationaux.
Au cœur de la Touraine, le château d'Azay-le-Rideau, bâti sur une île au milieu de l'Indre constitue un joyau de la Renaissance française, édifié sous le règne de François Ier.
Il accueille chaque année environ 250 000 visiteurs.
Les parcours nocturnes comme les Imaginaires sont proposés tous les soirs en juillet et août et durent une heure environ.

CONCEPT :

Les Imaginaires d'Azay-le-Rideau convient le spectateur à flâner entre parc et château à son rythme. En neuf tableaux, les visiteurs sont entraînés entre ciel et eau, dans l'univers onirique de la Renaissance. Guidés par des jeux d'images et de lumières, de sons et de musiques évocateurs, ils avancent de surprise en surprise au rythme de leurs émotions. Au sortir de la première passerelle, des oiseaux s'envolent du miroir d'eau, les jardins du XVIe siècle réapparaissent ; plus loin sur une petite île, une myriade de boules de verre révèle la nouvelle vision du mécanisme céleste, sur la grande façade, lignes, cercles et figures géométriques annoncent comme dans un opéra d'images l'arrivée du Nombre d'Or ; dans la cour d'honneur, une musique de bal s'élève donnant le coup d'envoi d'une soirée de fête qui commence...

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 5

Un plan de mobilité douce centré sur le château

CONTEXTE

Le château de Bonaguil est le site le plus visité du territoire du Fumélois Lémance, et la stratégie touristique de la CCFL vise à conforter ce pôle structurant de l'économie touristique. A ce titre, la définition et la mise en œuvre d'un projet de développement de tourisme durable passe par une réflexion sur l'offre de transports proposée aux visiteurs pour accéder au château.

De nombreuses actions en terme de mobilités douces ont été mises en place tout autour du château. L'Entente Vallée du Lot, avec le concours des différents départements traversés par le Lot, a aménagé un itinéraire cyclable interdépartemental d'environ 500 kms le long du Lot. Certains sites, comme le château de Bonaguil situés non loin de la véloroute, sont reliés par des voies de jonction permettent aux cyclistes de visiter le patrimoine bâti.

Sur le site du château, la Communauté de Communes qui a la compétence de l'aménagement des abords du château, prévoit l'aménagement d'un sentier thématique d'interprétation des paysages (Objectif 3-Action 12).

L'ensemble de ces actions doivent être coordonnées par un schéma de déplacements doux à l'échelle intercommunale.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Permettre l'accès au château de Bonaguil via des modes doux de déplacements,
- Inscrire le château de Bonaguil et l'ensemble du territoire dans une démarche de Développement Durable,
- Proposer aux visiteurs des modes doux de déplacements pour visiter les abords du château,
- Mailler le territoire du Fumélois Lémance en pistes cyclables,
- Développer une offre de transports alternative à la voiture.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La réflexion dépasse les accès au Château vers la réalisation d'un schéma de déplacement doux (piéton, vélo, transport en commun électrique) sur le territoire intercommunal.

La conception de ce schéma devra prendre en compte l'ensemble des réalisations (Véloroute, chemin de randonnées balisés…) effectives à ce jour. Elle devra proposer d'autres aménagements permettant au territoire d'être maillé en modes doux de déplacements (Pistes cyclables le long de la vallée de la Lémance, circuits thématiques, transports en commun entre Fumel et le Château). La réflexion sur les transports en commun sera à mener dans le cadre de l'aménagement d'une halte fluviale sur la Commune de Fumel.

Enfin, le schéma proposera le type de mobilier nécessaire (signalétique, balisage, aménagements, stationnement, …), le type de vélo en location (la piste des locations de vélos électriques évoquée autour du projet de Sauveterre mérite d'être approfondie)… et leur lieu d'implantation (Sauveterre la Lémance, Fumel, Bonaguil…).

Pour la réalisation d'un tel schéma cadre, un chargé de mission de la CCFL aura en charge la conception des circuits et la coordination des travaux sur le territoire.

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 5

Un plan de mobilité douce centré sur le château

PARTENARIATS

Conseil Général du Lot et Garonne, Conseil Régional Aquitaine, Communes, Associations, Habitants, l'Entente Vallée du Lot, Le Pays de la Vallée du Lot.
Des aides sont également mobilisables dans le cadre de programmes visant à encourager l'innovation, voir notamment à l'ADEME des subventions d'études à hauteur de 70%.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Rédaction de la fiche de poste (Diffusion Offre d'emploi et audition des candidats.	Création d'un poste de Chargé de Mission « Eco mobilité » à la CCFL en CDD de 12 à 18 mois de 25 000€ à 30 000€ selon l'expérience (Catégorie B) + budget de fonctionnement (base : 3000 €).	Création de piste cyclable et chemin de randonnée. Mise en œuvre de transports innovants (Location d'un minibus électrique (Breda Zeus) : entre 1000 et 1500€ par mois pour 20 personnes environ). Achat de vélos électriques sont de 600 à 1800€ l'unité.	

COMMUNICATION

Plusieurs niveaux de communication sont à envisager pour une telle action. Tout d'abord, la Communauté de Communes devra communiquer sur l'exemplarité du projet en terme de développement et de tourisme durable : presse spécialisée, presse locale, …. La communication « interne », s'appuyant notamment sur la presse locale et les supports de communication institutionnel permettra d'informer les habitants qui seront les premiers bénéficiaires de ce projet.
A moyen terme, la communication se fera naturellement vers les touristes, soit dans le cadre des supports d'appel, soit, pour les personnes en visite sur le territoire, en s'appuyant sur les supports d'accueil. L'office de tourisme sera la « clé de voûte » dans cette stratégie de communication.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Mobilisation du territoire autour du projet,
- Nombre de kilomètres de pistes cyclables aménagées,
- Services et prestations développés autour du réseau constitué,
- Appropriation par les touristes et habitants du territoire,
- Taux de satisfaction des usagers de la Véloroute,
- Retours presse sur le projet.

SUITES À DONNER

Lier le plan de mobilité douce aux actions engagées autour de la véloroute vers un Agenda 21 intercommunal ?

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 6

Accompagner la CCFL vers la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire »

CONTEXTE

Le territoire du Fumélois-Lémance possède de nombreux atouts en terme de patrimoine bâti notamment grâce à la présence de nombreux châteaux (Bonaguil, Fumel, et Monsempron Libos), en terme de patrimoine naturel avec les berges du Lot, la forêt du Périgord mais aussi en terme de patrimoine industriel avec la machine de Watt (un des deux seuls modèle au monde) et la vallée de la Lémance.
L'ensemble de ce patrimoine est trop peu valorisé et protégé mise à part le château de Bonaguil qui fait l'objet de nombreuses réhabilitations mais dont le statut et le prestige n'est pas assez reconnu en terme de fréquentations.
Le territoire du Fumélois-Lémance mérite d'être reconnu pour sa dimension historique de la préhistoire à l'ère industrielle en passant par le Moyen-Âge, pour la qualité de ces paysages mais aussi pour la politique éducative mise en place.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Valoriser le patrimoine du Fumélois Lémance,
- Augmenter la fréquentation des sites du territoire,
- Développer et valoriser l'offre en terme de tourisme industriel ou tourisme de découverte économique.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Dans le cadre de sa politique touristique et patrimoniale, la Communauté de Communes souhaite engagée une démarche de labellisation de son territoire en « Pays d'Art et d'Histoire ». La candidature au label Pays d'Art et d'Histoire repose sur un projet culturel de territoire explicité dans un dossier de candidature. Ce dossier doit également montrer la place que les responsables politiques entendent réserver à la valorisation de l'architecture, du patrimoine et du cadre de vie de leur territoire en transversalité avec les autres domaines de compétences de la collectivité territoriale : urbanisme, éducation, tourisme, développement durable, communication, etc.
Le dossier est réparti en 3 phases définies comme suit :
1 - Exposer des données locales (diagnostic),
2 - Développer la politique de la collectivité dans le domaine de l'aménagement de l'espace, de la culture et du tourisme,
3 - Détailler le projet en privilégiant la transversalité des actions et la diversité des thématiques patrimoniales et architecturales abordées.
Pour mener a bien cette candidature, la Communauté de Communes pourra faire appel à un cabinet d'ingénierie pour une mission d' Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. En Amont de cette mission d'ingénierie, un groupe de travail sera créé pour accompagner les premières réflexions de la CCFL vers une labellisation « Pays d'Art et d'Histoire ». Ce groupe sera composé : du Conseil Régional, Conseil Général, des animateurs culturels du territoire (Musée Bernard Palissy, Musée de la préhistoire), de la direction du château de Bonaguil, de techniciens de la CCFL, de l'OT intercommunal, la Conservation Régionale des Monuments Historiques…

OBJECTIF 1

CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

ACTION 6

Accompagner la CCFL vers la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire »

PARTENARIATS

OTFL, Conseil Régional Aquitaine, Conseil Général du Lot et Garonne, CDT, CRT, SMAVLOT (La Communauté de Communes du Villeneuvois a lancé une démarche de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » => une labellisation « pays d'art et d'Histoire à appréhender à l'échelle du SMAVLOT ?), Ministère de la culture et de la Communication/DRAC, CRMH, Associations.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Réunions du groupe de travail pour accompagner la réflexion de la CCFL vers une labellisation Pays d'Art et d'Histoire. =>Sensibilisation et informationdes élus, montage du dossier de candidature.	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour élaborer le dossier de candidature au Label « Pays d'Art et d'Histoire »		Candidature au Label « Pays d'Art et d'Histoire »

COMMUNICATION

La communication se fera à deux niveaux

- Au niveau de l'ensemble des prestataires touristiques du territoire via des réunions d'informations pour l'adhésion au projet,
- Au niveau de la population, via les lettres d'informations de la CCFL mais aussi de chaque communes pour permettre l'appropriation du patrimoine et de l'architecture du territoire par les habitants.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

Un comité de suivi et d'évaluation sera mis en place. Il sera composé d'élus de la Communauté de Communes du Fumélois-Lémance, de techniciens de la CCFL, de représentants de l'office de tourisme, du Conseil général, du Conseil Régional, du CAUE…

SUITES À DONNER

Vers une labellisation au patrimoine mondial de l'UNESCO ?
Les sites labellisés au patrimoine Mondial de l'UNESCO doivent avoir une valeur universelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection.

ZOOM

UN EXEMPLE :
LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le label « Ville ou Pays d'Art et d'histoire qualifie des territoires, communes, **regroupements de communes** qui conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine (bâtie, naturel et industriel) par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie.
Cette démarche volontaire se traduit par la **signature d'une convention** « ville d'art et d'histoire » ou « pays d'art et d'histoire » élaborée entre le **ministère de la culture et de la communication**, (direction régionale des affaires culturelles et direction de l'architecture et du patrimoine) et les **collectivités territoriales**. Elle définit des objectifs précis et comporte un volet financier.
Le conseil national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire contribue à l'**orientation générale de la politique du réseau et émet un avis sur les candidatures ou les retraits.**

Une « ville ou un pays d'Art et d'histoire » doit :

- Prendre en compte l'ensemble des actions de connaissance, de conservation, de protection et de valorisation de l'architecture, du patrimoine et du paysage (Études sur le territoire, loi relative à la publicité, actions de sensibilisation…)
- Inscrire le projet « ville ou pays d'Art et d'Histoire » au sein de la politique locale (Action culturelle, éducative, habitat, urbanisme, tourisme…)
- Sensibiliser les publics à l'architecture, au patrimoine et au paysage

Les objectifs de la convention sont :

- De sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et d'inciter à un tourisme de qualité
- D'initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme
- De présenter la ville ou le Pays dans un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Les moyens a mettre en œuvre :
Créer un service d'animation de l'architecture et du patrimoine.
Le ministère de la culture et de la communication apporte aux collectivités locales un soutien financier pendant les cinq premières années de la convention, propose des formations, réalise des documents d'informations…
Pour plus d'informations, www.vpah.culture.fr

Les « Ville et Pays d'Art et d'Histoire d'Aquitaine » :
- Bordeaux
- Oloron Sainte Marie
- Périgueux
- Sarlat
- Pays du Béarn des Gaves

1 SYNTHESE OBJECTIF 1 : CONFIRMER LE CHÂTEAU DE BONAGUIL COMME PÔLE STRUCTURANT DU TOURISME DE LA CCFL

Le Château de Bonaguil constitue le site incontournable de ce territoire.

Au travers le Schéma de Développement Touristique du Fumélois-Lémance, la volonté de l'ensemble des acteurs est de renforcer cette position et développer la notoriété de l'édifice au-delà de l'échelle régionale.

L'appel à projet Sites Majeurs d'Aquitaine, lancé par la région Aquitaine est une opportunité pour le château. Ce Schéma de Développement Touristique permet à la collectivité d'établir la feuille de route de l'ensemble des projets autour du château.

Le préalable au développement du château est d'instaurer un cadre juridique clair pour sa gestion. Ce schéma préconise d'établir une convention de partenariat avec l'Office du Tourisme avant de lancer une étude sur un cadre juridique approprié.

L'ensemble des projets à mener autour du château (restauration, accueil, animation et mode de déplacement doux) inscrit dans ce schéma sont à intégrer dans l'Appel à Projet Sites Majeurs d'Aquitaine.

Enfin, le schéma propose de créer une dynamique patrimoniale et historique autour du château mais aussi autour des composantes préhistorique de Sauveterre la Lémance et du passé industriel de Fumel, au travers une candidature au label Pays d'Art et d'Histoire.

2 ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

CONSTAT

Trois projets (potentiellement) structurants sont en cours d'étude ou de réalisation sur le territoire :

> l'achèvement de la mise en navigation du Lot,

> la réalisation d'un nouveau musée de la préhistoire à Sauveterre la Lémance.

> le projet de la Véloroute

ENJEUX

Enrichir l'offre touristique du territoire
Accompagner et favoriser le développement touristique de ces projets.
Construire de nouveaux modèles de développement économique à partir de ces projets structurants.

PROPOSITION D'ACTIONS

Mener une réflexion sur l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance .

Engager une réflexion globale sur le développement économique à coupler avec la mise en navigation du Lot .

Quel projet pour l'ancienne gare de Fumel ?: une réflexion globale sur l'accueil, l'urbanisme et de développement économique

Un projet de valorisation et d'animation du patrimoine de la CCFL.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 7

Mener une réflexion sur l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance

CONTEXTE

De part sa situation géographique, porte d'entrée du département du Lot et Garonne, porte d'entrée de la CCFL et de la vallée de la Lémance, lien avec la Dordogne et le Lot, la commune de Sauveterre La Lémance présente un ensemble d'atouts géographiques et touristiques qui justifient un positionnement comme porte d'entrée touristique nord du territoire du Fumélois-Lémance.
Un projet d'aménagement d'un lieu d'accueil touristique est aujourd'hui porté par l'association UNIVALL. Les grandes lignes de ce projet portent sur la réhabilitation de la gare et la création du « train de la préhistoire » sur la ligne Agen/Périgueux. Ce projet très conceptuel interpelle sur sa faisabilité économique et ne fédère pas les différents acteurs touristiques et institutionnels locaux.
La CCFL a acté la réalisation d'une étude de faisabilité pour poursuivre la réflexion engagée par l'association : à ce stade de maturité du projet, il apparaît opportun d'élargir le champ d'étude à l'accueil sur l'ensemble de la commune, la mise en réseau des différents sites constitutifs de l'offre touristique de Sauveterre la Lémance (Musée, site du Martinet, château) et l'accueil sur le territoire Fumélois-Lémance.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Lier et enrichir les éléments constitutifs de l'offre touristique de Sauveterre la Lémance (musée, découverte du site archéologique, découverte du patrimoine local, restauration, découverte du patrimoine industriel de la vallée de la Lémance,…) vers un produit global et cohérent,
- Un programme d'aménagement du centre bourg pour une maîtrise des flux (signalétique, stationnement, accueil des visiteurs, …),
- Accueillir les visiteurs sur la CCFL et leur présenter l'offre touristique,
- Renforcer les liens entre le territoire du Fumélois Lémance et le département de la Dordogne.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour mener une réflexion globale sur la mise en tourisme de Sauveterre la Lémance.

En terme de structures d'accueil et de promotion touristique :

Une structure d'accueil pour diffuser l'offre touristique (Lot, Lacapelle Biron avec le Musée Bernard Palissy, le Pays Haut Bois, et l'offre du Pays de la vallée du Lot…) sur l'ensemble du territoire. Le Musée de la Préhistoire, dans le cadre du projet de développement pourra prendre en charge cette fonction.

En terme de signalétique :

Le département du Lot et Garonne a lancé à travers son Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Touristique Durable une politique de jalonnement routier de panneaux « Portes d'entrée dans le département » et le panneaux portes d'entrée Pays » par Pays.

En terme d'aménagements d'infrastructures :

Au regard du profil actuel des visiteurs du territoire (camping du Moulin du Périé), une aire d'accueil de type pique-nique sera installée sur le territoire communal.
A creuser également l'hypothèse d'un espace de jeux lié à l'aire de pique nique, espace de jeu axé autour de la thématique de la préhistoire.

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 7

Mener une réflexion sur l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance

PARTENARIATS

Conseil Régional Aquitaine, Pays de la Vallée du Lot, commune de Sauveterre, Office de Tourisme du Fumélois-Lémance, Commune de Sauveterre la Lémance, Associations locales), Association UNIVALL

BUDGET

2010	2011	2012	2013

A voir en fonction des résultats de l'étude qui va être lancée par la Communauté de Communes du Fumélois-Lémance pour une approche globale de l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance, autour de la requalification de certains bâtiments et d'une approche globale de l'aménagement de l'espace.

COMMUNICATION

La communication autour de cette action devra essentiellement s'orienter vers les institutionnels via des assises du tourisme organiser sur le territoire de Fumélois-Lémance en présence de l'ensembles des acteurs concernés par la promotion touristique de cette partie du territoire du Lot et Garonne.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Engagement de l'étude pour un programme global de développement de l'accueil touristique à Sauveterre La Lémance,
- Mobilisation et formalisation des partenariats pour confirmer la porte d'entrée départementale et intercommunale,
- Fréquentation des sites mis en tourisme à Sauveterre : musée, point accueil, …

SUITES À DONNER

Utiliser le PLUi comme outil de développement touristique, notamment pour
- Lutter contre la pollution visuelle sur le territoire du Fumélois Lémance
- Participer à la requalification des entrées de ville

Plus largement, mener une réflexion sur l'accueil touristique sur l'ensemble des entrées du territoire (Saint Vite, Montayral, Trentels, Fumel).

LES ENJEUX
DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE À SAUVETERRE LA LÉMANCE

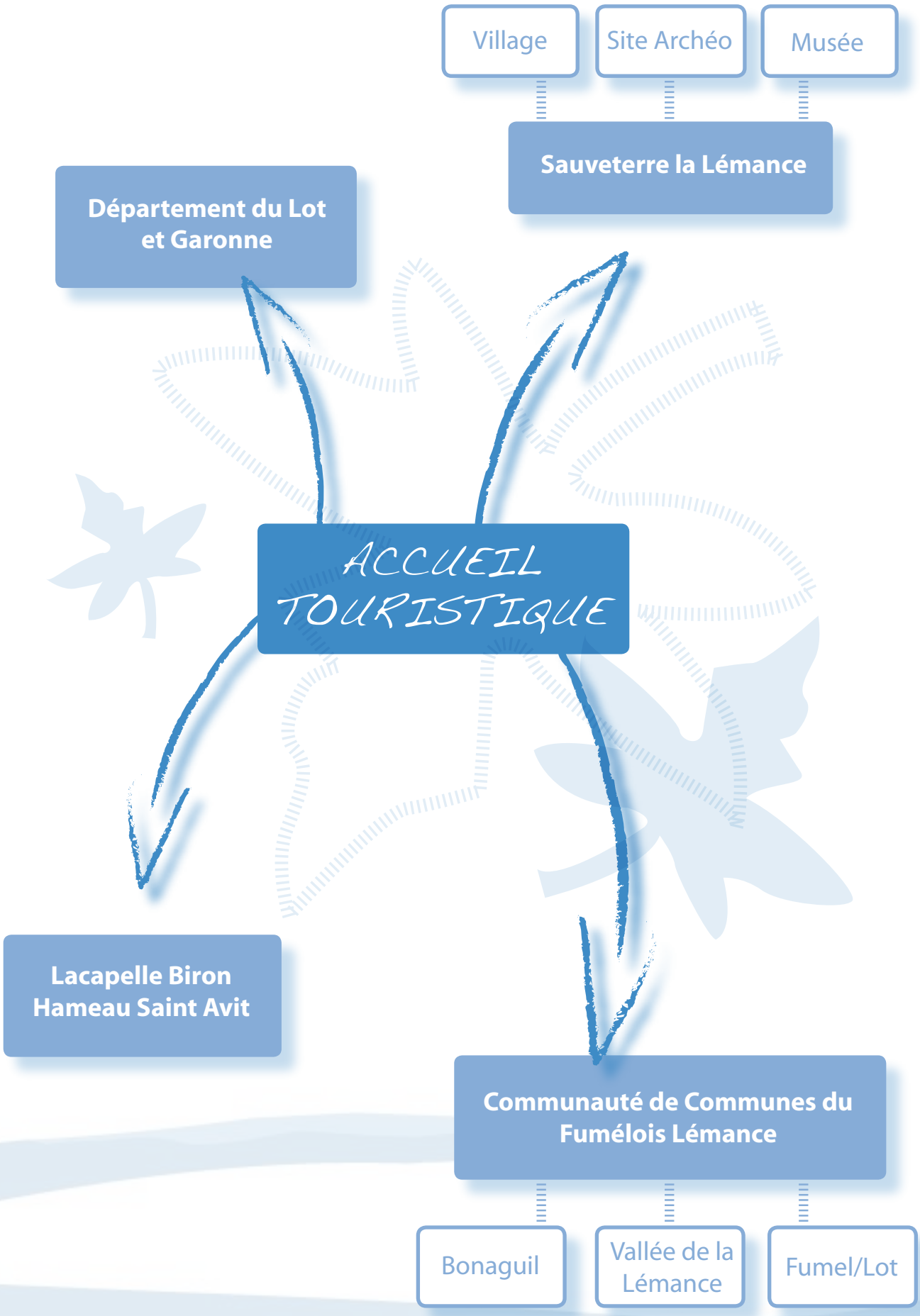

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 8

Engager une réflexion globale sur le développement économique à coupler à la mise en navigation du Lot

CONTEXTE

Les écluses de Saint Vite et Fumel restent les deux derniers obstacles sur le Lot à traiter pour achever le programme de navigation et aboutir à une voie d'eau navigable entre Lot et Lot et Garonne de 130 kilomètres, d'Aiguillon à Luzech. Le Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Lot et Garonne a inscrit dans son plan d'actions la remise en navigation du Lot autour des écluses de Saint Vite et Fumel. Le coût du projet est estimé autour de 20 M€ à l'horizon 2012.
En terme économique, le territoire du Fumélois Lémance vit depuis quelques années une transition dans son modèle économique. Le déclin ou la disparition progressive de l'activité industrielle sur le territoire oblige les collectivités à repenser le modèle économique du territoire.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Créer une jonction fluviale entre Lot et Lot et Garonne,
- Proposer un produit de tourisme fluvial sur le territoire de la Communauté de Communes du Fumelois-Lémance,
- Initier un projet plus global de développement économique intercommunal à partir de la mise en navigation du Lot.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Les enjeux autour de la mise en navigation du Lot vont bien au-delà de l'accueil de bateaux dans le cadre du tourisme fluvial : c'est le projet global de développement économique de la CCFL qui se dessine derrière ces investissements sur des infrastructures de transports. La réflexion qu'engageront les élus de la CCFL aura des répercussions directes sur l'économie touristique.
- Par le développement d'une offre de tourisme d'affaires qui fasse le pendant à l'offre touristique existante, et permette en allongeant la saison touristique de prospecter des investisseurs, notamment hôteliers.
- Par le changement d'image du territoire en travaillant sur l'innovation économique, notamment par la définition et la mise en œuvre de nouveaux modèles de développement économique en lien direct avec les enjeux du développement durable : recherche, innovation, nouveaux modes de consommation, maîtrise de l'énergie, formation, …
Une opportunité donc pour engager une réflexion sur un cluster (voir présentation page suivante) autour de la thématique fluviale, et plus généralement sur le projet de développement économique de la CCFL.

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 8

Engager une réflexion globale sur le développement économique à coupler à la mise en navigation du Lot

PARTENARIATS

Conseil régional d'Aquitaine accompagne le tourisme d'itinérance fluviale.
Conseil Général du Lot et Garonne, VNF, l'Entente Vallée du Lot, Pays de la Vallée du Lot.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
	Études techniques sur les potentialités et contraintes pour l'aménagement d'infrastructures autour des berges du Lot : maîtrise d'ouvrage SMAVLOT ?	Réflexion sur la mise en place d'un « Cluster autour de la thématique fluviale ».	Réflexion sur la mise en place d'un « Cluster autour de la thématique fluviale ».

COMMUNICATION

A court terme, recueil des attentes des loueurs et des attentes des usagers de la voie d'eau sur les prestations et services attendues aux haltes urbaines.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Engagement des travaux sur les écluses de Saint Vite et Fumel,
- Engagements de crédits pour la réalisation d'infrastructures portuaires,
- Mobilisation des partenaires autour de la création d'une infrastructures d'accueil à Fumel

SUITES À DONNER

Initier un projet de développement économique aussi autour du site de l'ancienne usine de métallurgie.
Au-delà de l'aspect touristique cette réflexion devra prendre en compte le tissu économique du territoire. Elle pourra servir de support pour répondre à la **deuxième phase d'appel à projet de PER** lancé par la DATAR où les dossiers devront être rendus avant le 20 Août 2010. L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance est éligible pour cette deuxième vague de PER. Le projet devra démontrer sa capacité à accroître le développement économique local. Pour cela, la valorisation du patrimoine industriels et naturel (le Lot) tel que celui du Fumélois Lémance dans un objectif de développement économique s'inscrit parfaitement dans la deuxième vague de PER.
Pour initier un projet, les collectivités (Communauté de Communes, Conseil Général, Conseil Régional) qui ont en charge le développement économique, l'emploi et la formation peuvent aussi soutenir le développement économique du territoire via une démarche **« Cluster » autour de l'activité nautique de plaisance.**

ZOOM

UN EXEMPLE :
« CLUSTER » : MODE D'EMPLOI

Le « Cluster » est un terme qui caractérise un regroupement d'acteurs économique autour d'une logique de projets.
L'objectif est d'acquérir des compétences de manière collective pour pouvoir répondre à de nouveaux marchés et rester ainsi compétitif sur les scènes régionales, nationales et internationales.
Il s'agit pour un territoire d'arriver à construire et faire évoluer un tissu économique spécifique pour des entreprises en terme de proximité des partenaires, de R&D, de formation et de dynamique de réseau.

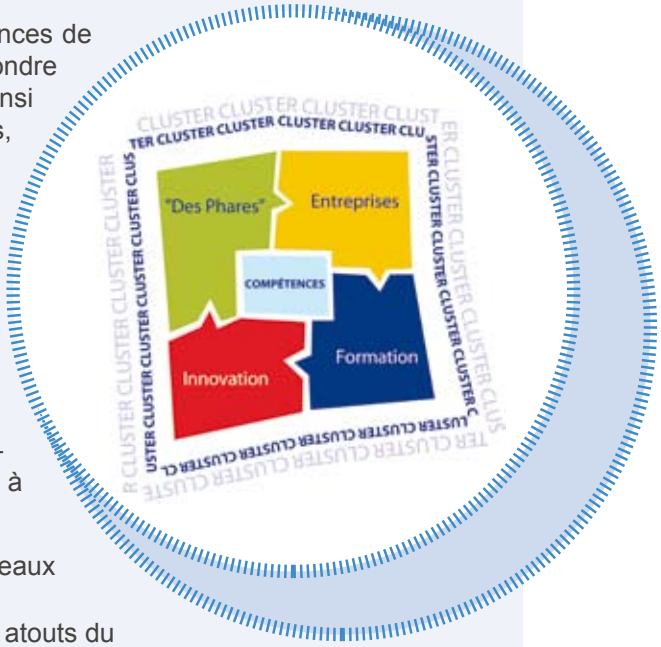

La mise en œuvre d'une démarche « Cluster » consiste à travailler à partir des ressources locales pour :

- Repérer, animer et amplifier les réseaux existants.
- Promouvoir les compétences et les atouts du territoire (marketing territorial), repérer des nouveaux partenaires économiques et les impliquer dans le réseau.
- Investir dans des structures nécessaires au développement des entreprises (formations, immobiliers dédiés, infrastructures…).

... SUITE ZOOM

UN EXEMPLE :
LA HALTE FLUVIALE DE NÉRAC

CONTEXTE :

Nérac est une cité Gallo-Romaine (Musée, Parc de la Garenne…).
Le port de Nérac est situé sur la rivière Baïse dans le département du Lot et Garonne.
La Baïse est naviguée dés le XIIIè siècle. Canalisée par Haussman en 1850, elle connaît son apogée à la fin du siècle dernier avant de sombrer dans l'oubli à l'arrivée du chemin de fer. Depuis 1987 les croisières fluviales font revivre cet affluent de la Garonne sur plus de 65 km.

LE LUD'O PARC :

A la suite de la création d'une halte fluviale dans le centre historique de la ville de Nérac, la collectivité accompagnée du département du Lot et Garonne, de la région Aquitaine et de la Communauté de Communes du Val d'Albret a financé l'aménagement d'un Lud'O Parc ou Parc Aqualudique près du centre historique de la ville. Ce site fut inauguré le 6 Juin 2009. Il est composé :
- de 1 000m² de bassins et toboggans,
- d'une résidence Pierre et Vacances située à 100m du Lud'O Parc.

EXPLOITANT :

Les croisières du Prince Henri sont basées à Nérac. Ils proposent des journées touristiques (visite commentée du Patrimoine et promenade sur la Baïse), des croisières et la location de bateau. L'organisation d'évènements et des sorties scolaires sont aussi proposés par l'exploitant. D'autres exploitants utilisent la halte (Aquitaine Navigation ou les croisières Cathy).

... SUITE ZOOM

UN EXEMPLE :
LA HALTE FLUVIALE DE LAVAL

CONTEXTE :

Située au coeur même de la ville, dans le Square de Boston, à 5 mn du Centre Historique, la Halte Fluviale vous invite à profiter du bonheur d'être proche de la nature et vous offre un avant-goût des vacances. Espace d'accueil pour les promeneurs, les touristes fluviaux, mais aussi espace de location de bateaux à moteur sans permis, de pédalos, canoës, vélos nautiques, barques et vélos avec ou sans remorque porte-bébé.

TYPE DE LOCATION :

Bateaux à moteurs sans permis

- Les Libellules (5 à 6 places),
- Les Capucines (8 à 9 places),
- Les Bateaux électriques (4 à 5 places)

Pédalos – Vélo nautiques – Canoës
Locations de Vélos.

AUTRES PRESTATIONS :

Sur le site on y trouve :

- Un restaurant qui organise de nombreuse manifestation (soirée Guinguette, Fête du Nautisme,…),
- Location de salle de réception pour mariage ou autre.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 9

Quel projet pour l'ancienne gare de Fumel ? : une réflexion globale sur l'accueil, l'urbanisme et de développement économique

CONTEXTE

L'emprise foncière de la gare de Fumel est située sur un site ayant un potentiel touristique et économique important. Ce site est situé au pied du château de Fumel, en bordure du Lot. Une valorisation du site (petits immeubles, hôtel…), qui permettrait de dynamiser le bas de Fumel est au stade de la réflexion depuis de nombreuses années. Le PLUi lui aussi en cours de modification souhaite dédier cette zone aux activités touristiques. Le réaménagement des écluses fera de ce site un point idéal de départ pour les croisières fluviales sur le Lot. La voie ferrée entre Fumel et Monsempron Libos permettra aux touristes d'arriver directement sur ce site par train. L'aménagement de la plate-forme ferroviaire de l'ancienne ligne Fumel-Cahors en piste cyclable permettra d'offrir aux touristes et aux habitants de l'intercommunalité des activités sportives. Enfin, l'Office de Tourisme trouvera là un emplacement idéal pour accueillir le public.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Redynamiser le bas de la ville de Fumel,
- Requalifier l'espace de l'ancienne Gare de Fumel avec des objectifs de développement durable,
- Créer une centralité touristique sur le site de l'ancienne gare,
- Construire un nouveau modèle de développement économique à partir de ce projet.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Engager une concertation à l'échelle locale, qui devra :

- Identifier et négocier les propriétés foncières autour de l'ancienne gare. La commune possède 5 000m², le reste étant propriété de RFF,
- Analyser les fonctionnalités internes et externes en voiries et réseaux divers. Une réflexion spécifique sera menée pour la ou les liaisons entre le site et le haut de la ville de Fumel mais aussi pour le projet autour des haltes fluviale sur la rivière Lot. Elle devra prendre en compte les activités économiques, le paysage, l'environnement et les pratiques sociales du site.
- Engager une démarche concertée pour déterminer les besoins et missions attendues de cet espace.
- Engager la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'espace dans le cadre d'un projet global d'aménagement.

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 9

Quel projet pour l'ancienne gare de Fumel ? : une réflexion globale sur l'accueil, l'urbanisme et de développement économique

PARTENARIATS

Mise en place d'un comité de pilotage composé des élus et techniciens de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance, élus et techniciens de la commune de Fumel, représentants de RFF, VNF, SNCF, département du Lot et Garonne, région Aquitaine, et de la préfecture, les associations de Fumel (voir notamment le projet d'aménagement d'un ponton pour une pratique de la pêche par les personnes handicapées).

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Engagement d'une plate forme de réflexion autour de l'accueil à Fumel	**Formalisation du projet en interne ou en dans le cadre d'une étude (compter un budget de 25 000 € pour une mission deprogrammation).**	**Engagement de la maîtrise d'œuvre**	**Ouverture au public**

COMMUNICATION

- Réunions d'informations à la population,
- Bulletin d'informations de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance,
- Bulletin d'informations de la commune de Fumel.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Nombre de partenaires s'associant à la démarche,
- Niveau d'ambition touristique du projet,
- Mobilisation du partenariat autour d'un projet touristique structurant.

SUITES À DONNER

Placer le bâtiment au cœur de l'accueil touristique de la CCFL :

- A relier au schéma des mobilités douces,
- Plate forme touristique multimodale : accès transport en commun, voies d'eau, véloroute, pistes cyclables, ….
- Vitrine des producteurs,
- Pôle de services,
- Liaisons capitainerie, …

AMÉNAGER
L'ANCIENNE GARE POUR STRUCTURER L'ACCUEIL TOURISTIQUE À FUMEL

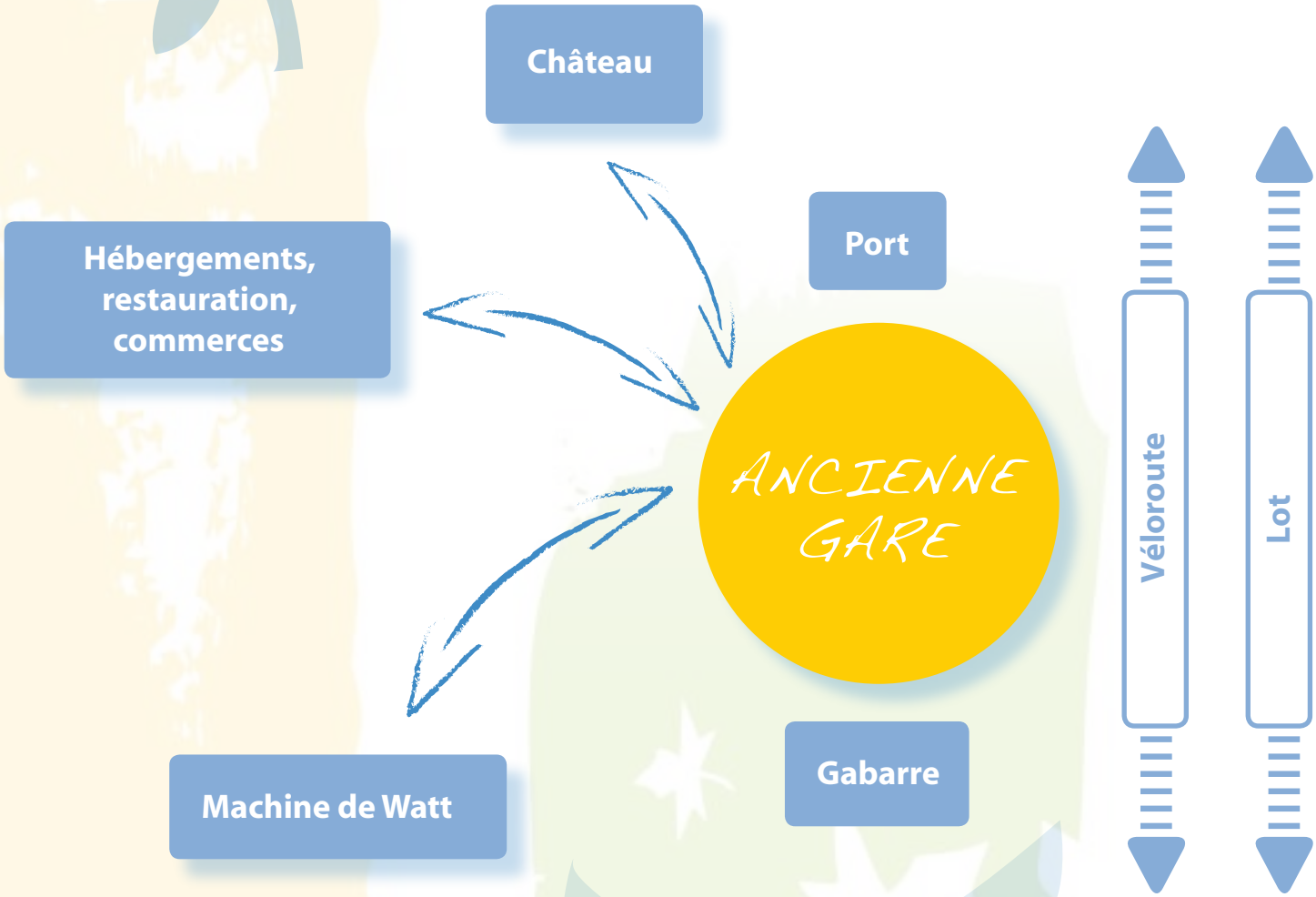

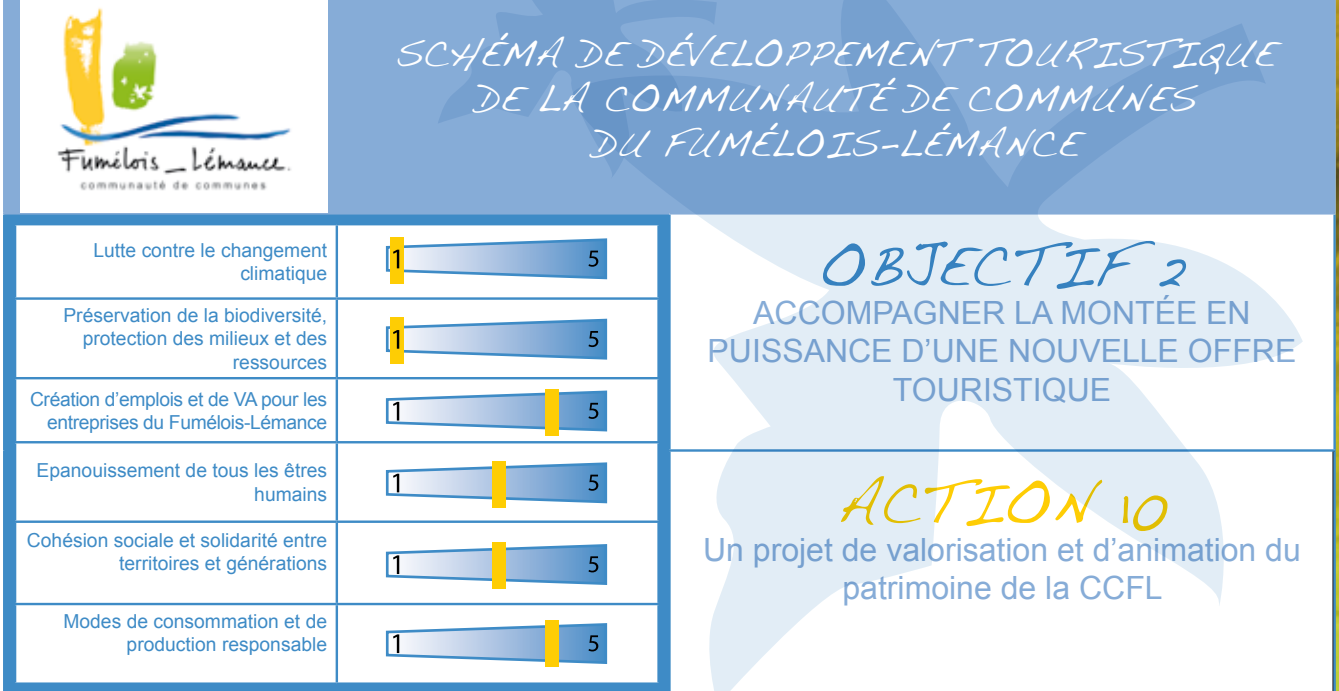

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 10

Un projet de valorisation et d'animation du patrimoine de la CCFL

CONTEXTE

Au-delà du château de Bonaguil, la CCFL est riche de sites patrimoniaux, musées, châteaux, édifices religieux, patrimoine vernaculaire, sites relevant du tourisme de Découverte Economique, patrimoine historique, industriel et naturel. Une somme de sites publics et privés, dont beaucoup s'ouvrent ponctuellement ou à l'année .
Des dynamiques existent déjà pour la création de produits communs tendant vers la mise en réseau de ces sites (rallye des Vallées) à accompagner et à amplifier, et à ouvrir à d'autres sites patrimoniaux du territoire.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Accroître la qualité d'accueil dans les sites patrimoniaux mis en tourisme,
- Montrer la variété et la richesse du patrimoine de la CCFL, sensibiliser les habitants à cet enjeux patrimonial,
- Enrichir l'offre touristique du territoire, proposer un produit d'appel pour le territoire,
- Travailler à la constitution d'un réseau de partenaires publics privés.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Construire un réseau autour d'un projet artistique et culturel : Proposer une saison de concert ou spectacle sur les sites patrimoniaux (dans un premier temps : châteaux, musées, villages remarquables).
- Définir le budget, les conditions de partenariats, les termes de la convention avec les différents partenaires,
- Constituer le réseau de sites : châteaux privés ou publics, sentiers d'interprétation, sites relevant du patrimoine industriel,
- Dans le cadre d'une démarche participative, et en lien direct avec le responsable de l'action culturelle de la CCFL, définir une « saison culturelle patrimoniale » : concerts, théâtres, déambulation, théâtre d'objet, …
- Assurer la mise en tourisme du produit .

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

ACTION 10

Un projet de valorisation et d'animation du patrimoine de la CCFL

PARTENARIATS

Propriétaires de sites, Conseil Régional Aquitaine, Conseil Général du Lot et Garonne, Pays de la Vallée du Lot, communes, service culturel de la CCFL, Office de Tourisme du Fumélois Lémance, Associations locales.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Formalisation du partenariat, des budgets	**15 000 € (Base de 5-6 manifestations culturelles)**	**18 000 € (Base de 7-8 manifestations culturelles**	**20 000 € (Base de 9-10 manifestations culturelles)**

COMMUNICATION

- Communication vers les habitants,
- Communication vers les touristes

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

Nombre de collectivités , associations, propriétaires engagés dans le projet, mobilisation du territoire.

- Engagement d'une réflexion et d'actions, niveau d'ambition du projet,
- Prise en compte des enjeux touristiques dans les actions conduites dans le champ du patrimoine,
- Évolution de la place des sites patrimoniaux dans les stratégies de développement économique des collectivités locales,
- A terme, évolution du nombre de visiteurs dans les sites, évolution de la durée des séjours.

SUITES À DONNER

L'engagement d'un tel programme de valorisation peut également être appréhendé dans le cadre d'un programme plus ambitieux qui dépasse les « seuls » sites patrimoniaux, en s'ouvrant notamment aux sites naturels, ou aux sites relevant du tourisme de découverte économique : sites industriels, lieux de productions, produits du terroir, artisans d'art, …

Ce grand projet de patrimoine du territoire pourrait ainsi intégrer d'autres sites (et notamment constituer une porte d'entrée pour l'important chantier de valorisation du patrimoine industriel qui reste à conduire) par le biais d'une charte de services de prestations d'accueil, …Dans le cadre d'un projet territorial, une telle charte pourrait proposer par exemple aux sites :

- D'aménager un espace sur le site alloué pour une présentation géographique et historique.
- De présenter à la fin de la visite l'offre touristique du territoire afin d'inciter les visiteurs à poursuivre leur visite.
- De présenter la vente de produits locaux.
- etc, …

2 SYNTHESE OBJECTIF 2
ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

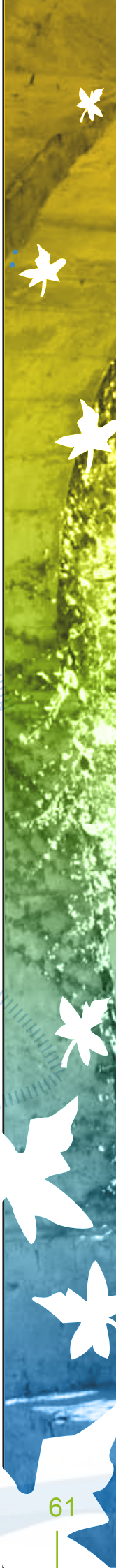

Symbole d'une nouvelle offre touristique sur le territoire du Fumélois-Lémance, les projets de requalification de la zone industrielle et de l'ancienne gare SNCF de Fumel sont des axes importants à explorer dans le cadre du Schéma de Développement Touristique du territoire.

La requalification de cet espace s'intègre dans un projet de territoire dont la porté n'est pas seulement touristique mais aussi économique et sociale. Elle vise à changer l'image de l'entrée de la ville de Fumel, créer du Tourisme de Découverte Économique, innover sur des activités économique capables de générer des nuitées et enfin, ouvrir la ville à sa rivière.

Les projets concernent : une réflexion sur la création d'un Cluster autour de l'activité nautique de plaisance, la création d'un lieu de mémoire autour de l'activité industrielle, la requalification de la gare en Halte fluviale et une porte d'entrée touristique du territoire.

En parallèle de cette porte d'entrée fluviale, le Schéma de Développement Touristique du Fumélois-Lémance propose de créer une porte d'entrée touristique au Nord du territoire sur la commune de Sauveterre la Lémance légitime sur la thématique de la préhistoire mais aussi de part les liens avec le département de la Dordogne.

Enfin, le schéma préconise de créer des manifestations autour de projets artistiques et culturels.

3 ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

CONSTAT

De nombreux acteurs du tourisme sont présents sur le territoire, et une demande forte existe pour participer à un projet de développement partagé.
Par ailleurs, sur de nombreux segments de l'offre, une « mise en tourisme » reste à réaliser pour passer du statut de « potentiel » à celui de « composante » .

ENJEUX

Mettre en tourisme un potentiel de randonnée, animations, patrimoine, agritourisme…

Qualifier une offre pour prospecter des investisseurs.

Fédérer les acteurs touristiques derrière un projet commun.

Favoriser les passages de site à site.

PROPOSITION D'ACTIONS

Des postes partagés pour prospecter les marchés scolaires, groupes, …

Créer des circuits thématisés pour accompagner l'itinérance .

Faciliter l'accès aux lieux de baignade .

Accompagner les propriétaires d'hébergements en place.

Vers une signalétique adaptée aux usages .

Une formation action pour accompagner les producteurs locaux dans une démarche d'agritourisme.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION II

Créer des postes partagés pour prospecter les marchés scolaires, groupes, …

CONTEXTE

Le Fumélois Lémance est un territoire qui accueille principalement une clientèle familiale fortement impactée par le calendrier des vacances scolaires. Pour développer la fréquentation touristique des sites du Fumélois Lémance, le territoire doit toucher d'autres types de clientèles. La clientèle des groupes scolaires peut être une cible pour le territoire puisqu'il dispose de nombreux atouts à faire valoir sur ce marché très concurrentiel. En effet, les sites touristiques du Fumélois Lémance peuvent être le support d'un voyage de découverte à travers le temps, de la Préhistoire en passant par le Moyen Âge pour finir dans la période industrielle. Une des caractéristiques de ce territoire est ainsi sa longue histoire d'occupation humaine.
Depuis peu un centre d'accueil est agréé par l'inspection académique pour recevoir le jeune public scolaire.
Pour mener à bien ce type de projet, un poste de médiateur culturel travaille à mi temps sur le site du château de Bonaguil.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Prospecter le marché des groupes scolaires,
- Augmenter la fréquentation des sites touristiques du Fumélois Lémance.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cette action a pour objectif de prospecter de nouvelles clientèles sur le territoire du Fumélois-Lémance et consolider de nouveaux marchés. Pour cela, la commune de Fumel emploie une médiatrice culturelle affectée au château.

La confirmation de ce poste permettra :
- De prospecter le marché jeune public => recueil des attentes, stratégie adaptée, prospection, communication, …
- De mettre en concordance l'offre pour proposer un séjour pédagogique => assurer le lien entre une offre appréhendée dans sa globalité et sa mise en marché,
- De proposer des supports pédagogiques.

Une convention de partenariats entre les différents sites permettra une mutualisation du poste d'animateur entre les différentes structures pouvant se positionner sur ce segment de marché : musées, château, gabarre, Machine de Watt, hébergeurs, transporteurs, …

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION II

Créer des postes partagés pour prospecter les marchés scolaires, groupes, …

PARTENARIATS

Commune de Fumel, Office de Tourisme du Fumélois-Lémance, Communauté de Communes du Fumélois Lémance, éducation nationale, DDJS, …

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Rédaction de la fiche de poste (Annexe 5) Diffusion Offre d'emploi et audition des candidats. **Pas de budget spécifique (formalisation des partenariat, recueil des attentes des prestataires et clientèles cibles).**	**Salaire du médiateur ou de la médiatrice culturel de 25 000€ à 30 000€ selon l'expérience. (Catégorie B) + budget de fonctionnement (base : 3000 €)**	**Salaire du médiateur ou de la médiatrice culturel de 25 000€ à 30 000€ selon l'expérience. (Catégorie B) + budget de fonctionnement (base : 3000 €)**	**Salaire du médiateur ou de la médiatrice culturel de 25 000€ à 30 000€ selon l'expérience. (Catégorie B) + budget de fonctionnement (base : 3000 €)**

COMMUNICATION

Pour le recrutement, diffusion de l'offre d'emploi sur les circuits classiques d'information du marché des emplois culturels : Pôle emploi, Télérama ou encore Gazette des Communes.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Pérennisation du poste de médiateur,
- Nombre de structures s'associant à la démarche,
- La progression de la fréquentation des groupes de scolaires sur les sites touristiques du Fumélois-Lémance.

SUITES À DONNER

En lien avec le développement de l'hébergement touristique, approche similaire pour la prospection du marché des groupes constitués autre que groupes scolaires.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 12

Créer des circuits thématisés pour accompagner l'itinérance

CONTEXTE

Suite à la réalisation de son PDIPR, le Conseil Général, dans sa politique en direction des sports de nature, souhaite mettre en place un PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). La Communauté de Communes du Fumélois Lémance s'inscrit dans cette démarche puisqu'elle souhaite s'investir dans une politique de chemins de randonnées thématisés.
L'Office de Tourisme propose déjà sur son site Internet des itinéraires de randonnées en libre téléchargement. Il y a 8 randonnées faciles, 9 randonnées moyennement difficiles et 4 randonnées difficiles sur l'ensemble du territoire du Fumélois Lémance. Il existe des projets de circuits de randonnées thématisés sur le territoire.
Le Pays de la Vallée du Lot (SMAVLOT) souhaite mettre en place sur son périmètre des audio-guides mp3 (guidage, commentaires, jeux) dans un projet de mise en valeur du patrimoine par les NTIC.
Cette action consiste à établir un schéma intercommunal des randonnées thématisées sur le territoire.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Créer des outils d'aide à la visite et de découverte du territoire du Fumélois-Lémance,
- Créer une prestation touristique fonctionnelle toute l'année qui palie les manques de l'offre touristique hors saison,
- Proposer aux visiteurs une prestation innovante et de qualité en utilisant les NTIC,
- Promouvoir la destination CCFL.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Intégrer les projets en cours de circuits thématisés : projet d'un circuit thématisé « lecture des paysages autour du château de Bonaguil », projet d'un circuit axé sur la thématique bois sur la commune de Blanquefort sur Briolance
- Intégrer la découverte de sites susceptibles de devenir un thème de circuits tels que les jardins du château de Fumel , proposer des thématiques support de circuits comme le tourisme de découverte économique autour de Fumel le long du Lot, dans la vallée de la Lémance ou encore, la préhistoire autour de Sauveterre la Lémance et du site du Martinet.
- Les circuits seront audio-guidés(format mp3) avec des points d'arrêt (3 minutes), circuit pédestre (d'environ 4km) ou circuit automobile

Le public visé : individuels, familles avec enfants et couples
Le principe est de pouvoir télécharger les informations via Internet (Site OTFL, Zevisit.com, partenaires ou de louer un mp3 chargé à l'Office de Tourisme).
Une personne en charge du patrimoine s'occupera des recherches bibliographiques, des contacts avec les personnes ressources, et effectuera la rédaction des textes en français et en anglais.
Un comité scientifique sera créé par l'Office de Tourisme ou la CCFL pour valider les itinéraires et les commentaires.
La transformation sonore des textes fournis sera effectuée par un prestataire extérieur (VOXINZEBOX) avec habillage sonore et diffusion sur Internet.
L'Office devra acheter des supports mp3 pour la location aux visiteurs.

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 12

Créer des circuits thématisés pour accompagner l'itinérance

PARTENARIATS

Communauté de Communes du Fumélois-Lémance, Office de Tourisme du Fumélois Lémance, SMAVLOT, l'Entente Vallée du Lot, Conseil Général du Lot et Garonne, Conseil Régional Aquitaine.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Investissement matériel MP3 : 15 000€	**Entretien et renouvellement du matériel : 1 500 €**	**Entretien et renouvellement du matériel : 1 500 € Aménagement nouveau circuit**	**Entretien et renouvellement du matériel : 1 500 €**

COMMUNICATION

La communication autour de cette action devra ce faire en direction des partenaires de l'Office de Tourisme (Offices de Tourisme voisins, Conseil Général du Lot et Garonne, SMAVLOT, Entente Vallée du Lot…) mais aussi et surtout vers les prestataires touristiques (hébergeurs par exemple) pour qu'ils diffusent l'informations auprès de leurs clients.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Nombre de personnes utilisant des lecteurs mp3 pour leur visite,
- Nombre de téléchargements via Internet,
- Nombre de sites équipés pour ce type de visite.

SUITES À DONNER

Le Comité Départemental du Tourisme du Lot et Garonne envisage de mettre en place des outils numérique pour développer l'e-tourisme à l'échelle du département. Un appel d'offre va être lancé pour mettre en place un service de réservation en ligne avec la capacité d'occupation en temps réel via un smart phone. Cette technologie, tout comme les mp3 ou mp4, permettra également d'obtenir des commentaires, des images et la géo localisation du site. La mise en place de cette offre, permettra au CDT de se constituer un fichier prospect via les numéros de téléphone.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 13

Faciliter l'accès aux lieux de baignade

CONTEXTE

La Communauté de Communes du Fumélois Lémance se trouve dans une situation assez paradoxale. En effet, ce territoire bien que traversé par le Lot et à une moindre mesure par la Lémance, possède très peu de lieux autorisés à la baignade.
Sur le Lot, aucun site n'est autorisé à la baignade.
Un seul plan d'eau (celui du camping du Moulin de Périé) est autorisé à la baignade et un projet de plan d'eau a épuration naturelle est en cours de réflexion à Parc en Ciel.
La piscine de Fumel, qui depuis 2000 à vu sa fréquentation augmenter (de 7360 entrées en 2000 à 11 421 en 2008 avec un pic de fréquentation de plus de 20 000 baigneurs en 2003), va changer de configuration puisqu'elle est désormais la compétence de la CCFL. Celle-ci va être réhabilitée en complexe aquatique livré en 2012 avec plus d'activités ludiques et un bassin de longueur ramenée à 25 mètres.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Augmenter la fréquentation de la future piscine communautaire,
- Offrir une prestation touristique complémentaire aux visiteurs,
- Faciliter l'accès à la baignade pour les visiteurs du territoire.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Tous les contacts sont assez pessimistes sur les possibilités de baignade à court terme dans les plans d'eau, ou dans le Lot, même si la question sera à creuser autour d'un espace protégé en aval de l'écluse de Saint Vite (piscine dans le Lot).

A court terme, la piscine de Fumel reste le principal atout à mettre en avant pour proposer une offre de baignade aux touristes. L'accès à la piscine pourra ainsi être facilité par :

- La création d'un Pass « Piscine Intercommunale » permettant l'accès à la piscine et donnant lieu à la visite d'autres sites,
- L'extension des horaires au-delà de 19h certains soir en période estivale.

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 13

Faciliter l'accès aux lieux de baignade

PARTENARIATS

Communes riveraines du Lot (Fumel,Montayral, Monsempron Libos, Condezaygues Trentels, Saint Georges, Saint Vite), DDASS (Contact avec M. TROILLARD, technicien sanitaire), préfecture du Lot et Garonne, Conseil Général du Lot et Garonne.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Coût d'impression du « Pass » pour 500 « Pass » entre 500€ et 700€	**Coût d'impression du « Pass » pour 1 000 « Pass » entre 1000€ et 1200€**	**Coût d'impression du « Pass » pour 1 500 « Pass » => environ 1500€**	**Coût d'impression du « Pass » pour 2 000 « Pass » => environ 2 000 €**

COMMUNICATION

La communication au niveau de cette action devra se faire selon deux niveaux qui sont fonction des publics cibles :
Tout d'abord, elle devra se faire en direction des prestataires et hébergeurs pour les inciter à participer à cette opération. Des réunions et lettres d'informations seront mis en place.
Ensuite en direction des touristes, pour les inciter à l'utilisation de ces outils via le site Internet de l'Office, au guichet de l'OT, ou au château de Bonaguil.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Nombre de prestataires participants à l'opération,
- Nombre de touristes bénéficiant de l'opération.

SUITES À DONNER

Vers une carte multiservices ? De nombreuses collectivités étudient les modalités de mises en place de ces cartes pour l'accès à l'ensemble des services de la commune ou de la communauté de communes.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 14

Accompagner les propriétaires d'hébergements en place

CONTEXTE

L'hébergement touristique, moteur de retombées économiques sur un territoire, est au cœur du projet de développement d'une économie touristique. Sur le Fumélois et la Vallée de la Lémance, le parc d'hébergement est aujourd'hui vieillissant, parfois inadapté aux attentes de la clientèle.
Conscient de ces enjeux, les collectivités accompagnement depuis de nombreuses années les porteurs de projets de création ou la réhabilitation d'hébergements touristiques. Le Conseil Régional d'Aquitaine engage un programme d' « aides à la création/modernisation des hébergements touristiques », et le Conseil Général du Lot et Garonne a adopté un nouveau régime d'intervention qui intègre notamment le label « qualité tourisme » et les critères de l' « éco-bonus » (voir zoom p.71) sur le développement durable et l'accessibilité aux personnes handicapées.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Enjeu majeur de l'économie touristique.
- Éléments essentiels du produits touristiques Fumélois.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cette action relève avant tout du SMAVLOT et du CDT, le syndicat mixte et le CDT étant les échelons reconnus pour accompagner les hébergeurs dans leur projet pour requalifier ou développer leur structure.
Pour information, les grandes lignes actuelles d'intervention des collectivités portent sur la création, modernisation, extension des établissements hôteliers, des hébergements de plein air, des villages de vacances, et notamment sur la qualité de la conception, le cadre paysager, le choix des procédés et des matériaux de construction, la gestion des ressources naturelles et des déchets, le confort thermique, acoustique et visuel (voir le détail de l'éco bonus développé par le Conseil Général).

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 14

Accompagner les propriétaires d'hébergements en place

PARTENARIATS

SMAVLOT, Conseil Général du Lot et Garonne, CDT, Conseil Régional, CCI, hébergeurs

BUDGET

2010	2011	2012	2013

Pas de budget spécifique pour cette action (action mise en œuvre par le SMAVLOT)

COMMUNICATION

Relayer les actions du SMAVLOT et du Comité Départemental du Tourisme localement, notamment par la diffusion de l'information auprès des hébergeurs de la CCFL.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Évolution de la capacité d'accueil en lits marchands du territoire,
- Évolution qualitative du parc d'hébergements marchands,
- Évolution du nombre de nuitées.

SUITES À DONNER

- Règlement d'intervention de la CCFL pour soutenir l'hébergement touristique ?
- Recherche d'investisseurs avec le CDT.

Le tourisme sur le territoire de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance n'a pas la capacité d'attirer à lui seul des investisseurs en raison d'une saisonnalité trop marquée sur ce territoire. L'opportunité de créer une dynamique économique autour d'un « Cluster ? » (Objectif 2-Action8) permettra au territoire de devenir attractif hors saison en raison de l'activité économique créer.

ZOOM

UN EXEMPLE :
LES RECOMMANDATIONS ECO-BONUS EN MATIÉRE D'HÉBERGEMENT.

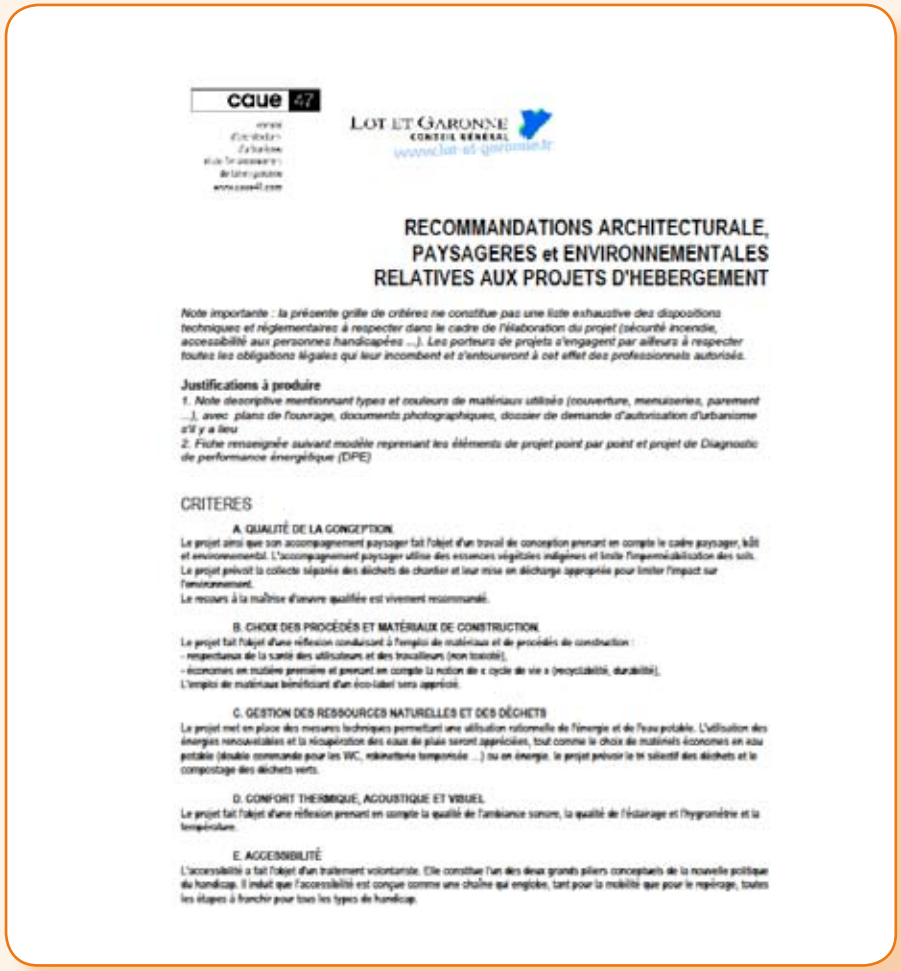

caue 47

LOT ET GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL

RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALE, PAYSAGERES et ENVIRONNEMENTALES RELATIVES AUX PROJETS D'HEBERGEMENT

Note importante : la présente grille de critères ne constitue pas une liste exhaustive des dispositions techniques et réglementaires à respecter dans le cadre de l'élaboration du projet (sécurité incendie, accessibilité aux personnes handicapées ...). Les porteurs de projets s'engagent par ailleurs à respecter toutes les obligations légales qui leur incombent et s'entoureront à cet effet des professionnels autorisés.

Justifications à produire

1. Note descriptive mentionnant types et couleurs de matériaux utilisés (couverture, menuiseries, parement ...), avec plans de l'ouvrage, documents photographiques, dossier de demande d'autorisation d'urbanisme s'il y a lieu

2. Fiche renseignée suivant modèle reprenant les éléments de projet point par point et projet de Diagnostic de performance énergétique (DPE)

CRITERES

A. QUALITÉ DE LA CONCEPTION

Le projet ainsi que son accompagnement paysager fait l'objet d'un travail de conception prenant en compte le cadre paysager, bâti et environnemental. L'accompagnement paysager utilise des essences végétales indigènes et limite l'imperméabilisation des sols.
Le projet prévoit la collecte séparée des déchets de chantier et leur mise en décharge appropriée pour limiter l'impact sur l'environnement.
Le recours à la maîtrise d'oeuvre qualifiée est vivement recommandé.

B. CHOIX DES PROCÉDÉS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le projet fait l'objet d'une réflexion conduisant à l'emploi de matériaux et de procédés de construction :
- respectueux de la santé des utilisateurs et des travailleurs (non toxicité),
- économes en matière première et prenant en compte la notion de « cycle de vie » (recyclabilité, durabilité),
L'emploi de matériaux bénéficiant d'un éco-label sera apprécié.

C. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DES DÉCHETS

Le projet met en place des mesures techniques permettant une utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau potable. L'utilisation des énergies renouvelables et la récupération des eaux de pluie seront appréciées, tout comme le choix de matériels économes en eau potable (double commande pour les WC, mitigeurs temporisés ...) ou en énergie. Le projet prévoit le tri sélectif des déchets et le compostage des déchets verts.

D. CONFORT THERMIQUE, ACOUSTIQUE ET VISUEL

Le projet fait l'objet d'une réflexion prenant en compte la qualité de l'ambiance sonore, la qualité de l'éclairage et l'hygrométrie et la température.

E. ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité a fait l'objet d'un traitement volontariste. Elle constitue l'un des deux grands piliers conceptuels de la nouvelle politique du handicap. Il induit que l'accessibilité est conçue comme une chaîne qui englobe, tant pour la mobilité que pour le repérage, toutes les étapes à franchir pour tous les types de handicap.

Lutte contre le changement climatique	1 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 5
Modes de consommation et de production responsable	1 5

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 15

Vers une signalétique adaptée aux usages

CONTEXTE

La signalisation en place sur le territoire du Fumélois-Lémance présente une certaine ancienneté. Elle peut faire référence à des sites ou des organisations territoriales qui ne sont plus en activités. De fait, elle perd parfois de sa fiabilité et par conséquence de sa crédibilité.
La Communauté de Communes s'inscrit dans le Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Touristique Durable engagé par le Conseil Général du Lot et Garonne qui vise à déployer une signalisation départementale à la mesure de ces nouveaux usages et de ces nouvelles modalités techniques.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Préserver l'environnement visuel du territoire,
- Fiabiliser les informations touristiques,
- Adapté la signalisation aux nouvelles technologies.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cette action relève avant tout du Conseil Général. La mise en place et l'entretien des panneaux de signalisation étant une compétence du département, la Communauté de Communes du Fumélois Lémance interviendra :

- Comme relais d'information sur l'état de la signalétique touristique à l'échelle de l'intercommunalité : évolution de l'offre, points noirs de la signalétique, …
- Comme relais vers les communes et prestataires sur les signalétiques et signalisations réalisables dans le cadre du schéma départemental,
- Dans la mise en place de nouveaux services, en lien notamment avec les nouvelles technologies : location de navigateurs GPS portable (en voiture, à pied…) proposant des itinéraires de découverte du département et permettant aux utilisateurs d'accéder aux contenus textes, sons, images de la base de données.

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 15

Vers une signalétique adaptée aux usages

PARTENARIATS

Conseil Général, Comité Départemental du Tourisme, Office de Tourisme du Fumélois-Lémance, Hébergeurs du territoire, prestataires touristiques, relais d'information, …

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Sensibilisation, relais d'informations : pas de budget spécifique	**Participation à l'achat de GPS portables (participation de la CCFL à hauteur de 2000 € environ)**	**Entretien, mise à jour, maintenance et renouvellement des équipements : 500 €**	**Entretien, mise à jour, maintenance et renouvellement des équipements : 500 €**

COMMUNICATION

- En direction des prestataires et hébergeurs pour s'assurer de leur implication au projet via des réunion d'informations.
- En direction des touristes, pour les inciter à l'utilisation de ces outils via le site Internet de l'Office et une présentation dans l'Office.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Niveau d'alimentation et d'enrichissement de la base de donnée : contenus multimédias,
- Niveau de recours aux supports alternatifs : supports papiers et supports GPS.

SUITES À DONNER

À lier à une future plate-forme de modes de transports doux à Fumel (avec relais à Sauveterre et Bonaguil par exemple), pour un projet partagé sur l'ensemble du territoire.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 16

Une formation action pour accompagner les producteurs locaux dans une démarche d'agri-tourisme

CONTEXTE

Le territoire du Fumélois Lémance se situe dans un département dont l'axe principal de communication tourne autour des produits du terroir. Le département du Lot et Garonne a mis en place un Label « Fabriqué chez nous ». Ce positionnement est renforcé par l'ensemble des labels nationaux et européens de qualité présents sur le département. La stratégie du département lie ainsi destination et production.
Le Fumélois Lémance possède comme le département de nombreux labels de qualité sans qu'une production prenne le pas sur une autre. De nombreux producteurs écoulent leur production en vente directe mais peut d'entre eux sont dans une logique d'agritourisme.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Développer l'Agritourisme sur le territoire de la Communauté de Communes du Fumélois-Lémance,
- Accompagner les prestataires/producteurs dans une démarche de professionnalisation en agritourisme,
- Offrir aux consommateurs/touristes une qualité d'accueil,
- S'inscrire dans la stratégie départementale qui lie destination et production.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Identifier par l'intermédiaire d'un appel à projet les exploitations agricoles susceptibles d'être intéressées pour suivre une formation action.
- Cette action pourra rentrer dans le Plan Local de Formation Inter filière lancé par l'Offre Tourisme.
- Lancer un cahier des charges qui permettent de trouver le cabinet de formation. Ce cahier des charges devra contenir :

- La présentation du contexte du territoire,
- L'activité touristique du territoire,
- Présentation des acteurs (agriculteurs),
- La problématique (quelle stratégie touristique pour ces exploitations? Quelle organisation ou structure pour gérer ce développement? Comment augmenter le chiffre d'affaire de chaque exploitation dans une démarche collective ?...),
- Les objectifs du programme de formation,
- Le calendrier et restitution,
- Maîtrise d'ouvrage, contact et le budget indicatif.

OBJECTIF 3

ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

ACTION 16

Une formation action pour accompagner les producteurs locaux dans une démarche d'agri-tourisme

PARTENARIATS

Office de tourisme du Fumélois Lémance, Région Aquitaine, Conseil Général du Lot et Garonne, AGEFOS PME, chambre d'agriculture, Mission des Offices de tourisme et des Pays touristique d'Aquitaine, SMAVLOT.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Rédaction du cahier des charges, recherche de co-financements, constitution du groupe de travail.	**Base : 3 500€ pour 4 jours de formation**		

COMMUNICATION

Communication par le biais d'un appel à projet pour identifier les exploitants susceptibles d'être intéressés par une formation action. Appel à projet par le biais du bulletin d'informations de la Communauté de Communes, par le biais des adhérents à l'office de tourisme ou par une lettre à l'ensemble des exploitants agricole du territoire.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Nombre d'exploitations ayant répondu à l'appel à projet,
- L'évolution du chiffre d'affaires des exploitations agricoles,
- Le taux de satisfaction des exploitants ayant suivis la formation,
- Les actions misent en place suite à la formation.

SUITES À DONNER

Association des producteurs engagés dans la démarche d'un réseau de prestataires touristiques.

3 SYNTHESE OBJECTIF 3
ENRICHIR ET QUALIFIER UNE OFFRE TOURISTIQUE EXISTANTE

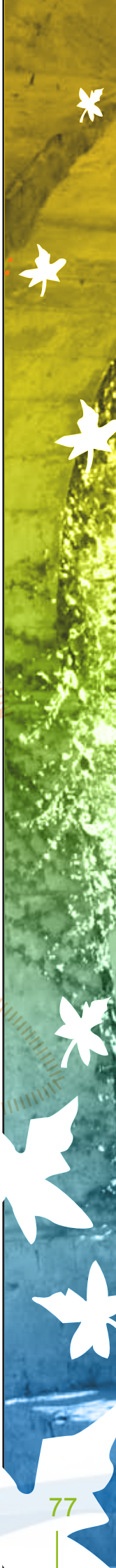

Ce Schéma de Développement Touristique prend les composantes d'une offre rurale actuelle telle que celles que l'on trouve sur le territoire du Fumélois-Lémance (hébergement, activités de pleine nature, baignade, agritourisme…)

Au niveau de l'hébergement et de l'agritourisme, le schéma propose des actions en terme d'accompagnement soit par le biais d'un guichet d'informations (Office de Tourisme) soit par le biais de formations/actions.

En terme de baignade, le Lot n'étant pas autorisé à la baignade, quelques prestataires privés palient ce manque. A son échelle l'intercommunalité peut s'appuyer sur la piscine municipale de Fumel, en cours de rénovation, pour proposer une offre de baignade aux habitants comme aux touristes.

La Communauté de Communes du Fumélois-Lémance possède un potentiel encore peu exploité pour l'accueil des publics scolaires. Une structure d'hébergement de groupe vient d'être labellisée par l'éduction nationale. Le Schéma de Développement Touristique s'inscrit dans cette réflexion qui doit aujourd'hui être menée pour proposer au public scolaire un voyage de la préhistoire à la période industrielle en passant par le moyen âge.

4 CHANGER LE REGARD SUR LE TOURISME

CONSTAT

Dans un bassin industriel en reconversion, la prise de conscience d'un potentiel de développement économique autour de la filière touristique reste récente. Pour assurer au mieux la « greffe touristique », il est pourtant fondamental que le projet de développement soit accompagné d'une mobilisation des habitants.

ENJEUX

Associer les habitants au projet de développement touristique

Changer le regard sur le patrimoine de la communauté de communes

Connaître l'impact du développement touristique sur l'économie locale

Connaître les publics fréquentant le Fumélois

PROPOSITION D'ACTIONS

Favoriser le lien entre les projets à Sauveterre la Lémance en optimisant l'accueil.

Quel projet de développement économique lier à la voie d'eau ?

Haltes fluviales, ports, haltes natures : quelles priorités ?

Quel projet pour l'ancienne gare de Fumel ?

Faire de la véloroute un produit d'excellence.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 4
CHANGER
LE REGARD SUR LE TOURISME

ACTION 17
Engager une démarche d'ambassadeurs auprès des habitants

CONTEXTE

Le développement touristique est encore trop souvent associé à des nuisances pour les habitants. Un pilier du tourisme durable est notamment sa capacité à associer les habitants à la médiation de leur territoire et de leur patrimoine afin de mettre en place un « tourisme participatif » mettant en avant les habitants acteurs.
Au-delà, l'accueil et l'information touristique sont les critères les plus appréciés par les touristes. Pour accroître et fidéliser une clientèle locale, nationale et internationale, il est indispensable de répondre de façon irréprochable à ces points (et pas seulement chez les prestataires touristiques), dans un contexte touristique de concurrence permanente avec d'autres régions de l'hexagone ou d'autres destinations étrangères.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Mobiliser les habitants autour d'un projet partagé, faisant d'eux des piliers de l'accueil sur le territoire,
- S'appuyer sur les habitants pour relayer l'offre touristique,
- Investir sur le long terme en permettant aux plus jeunes de découvrir l'offre touristique de leur territoire,
- S'appuyer sur l'office de tourisme pour encourager la coordination des agendas afin d'éviter les croisements aux mêmes dates d'importantes manifestations.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La première étape d'une mobilisation réussie passe par une bonne communication auprès des différents acteurs et du grand public. Le tourisme doit être mis en avant dans les supports d'information diffusés sur le territoire, et notamment en mettant en avant le projet de développement économique qu'il porte. Un tel outil permet de sensibiliser les habitants à l'activité touristique du territoire, et par le biais par exemple de portraits de prestataires, de rapprocher les habitants des acteurs touristiques.
Il s'agit également de s'appuyer sur les habitants (qui deviennent souvent hébergeurs pendant l'été) pour relayer l'information sur l'offre touristique du territoire. Pour cela, la CCFL s'appuiera à nouveau sur les supports de communication, mais également sur l'organisation de journées portes ouvertes dans les principaux sites du territoire (par exemple une journée par an pendant la basse saison), et sur l'organisation de visites de sites dans le cadre scolaire (Bonaguil, Musée de Sauveterre, Musée de Lacapelle Biron, visites du château de Fumel).
Enfin, un troisième niveau dans cette démarche d'ambassadeurs étudiera la faisabilité d'une « carte d'ambassadeur» et donnant des tarifs préférentiels sur les sites de la communauté de communes : Bonaguil, Musée de Sauveterre, de Lacapelle Biron, Gabarre, Piscine de Fumel, Parc Aventure, … Dans le Lot, une carte d'ambassadeur du tourisme a ainsi été distribuée à tous les habitants qui acceptaient de jouer ce rôle: l'accès aux sites touristiques du département est gratuit pour eux, à la condition d'emmener des visiteurs qui eux, paient leur place.

OBJECTIF 4

CHANGER
LE REGARD SUR LE TOURISME

ACTION 17

Engager une démarche d'ambassadeurs
auprès des habitants

PARTENARIATS

Communes, Prestataires touristiques du territoire

BUDGET

2010	2011	2012	2013

Action d'information et de communication s'appuyant sur des outils existants,
Pour le budget d'un « pass », (Cf Objectif 3 action 13)

COMMUNICATION

Presse locale, bulletins municipaux ou intercommunaux, journées portes ouvertes, Pass

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Participation des habitants aux manifestations,
- Mise en œuvre et diffusion d'une carte d'ambassadeur
- Réalisation et diffusion d'un support commun pour l'information sur les animations et les manifestations,
- Diffusion et mobilisation autour de ce support

SUITES À DONNER

La démarche du tourisme participatif aboutit à des réseaux d'habitants qui acceptent d'héberger chez eux, et de faire visiter leur région à des touristes.
Une telle démarche se concrétise par exemple par les réseaux de Greeters, dont le concept, qui vient de New York, est de proposer au touriste de rencontrer un habitant pour qu'il lui montre et lui parle de « son » coin, « sa » ville. Un habitant accueille ainsi un visiteur pour une durée de 2h à 4h, ne se substitue en aucun cas aux guides professionnels et ne perçoit à ce titre aucun revenu ou pourboire.
De nombreux réseaux se constituent ainsi en France à l'initiatives de CDT, CRT, villes, ou tout simplement d'associations.

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	
Epanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	
Modes de consommation et de production responsable	

OBJECTIF 4
CHANGER
LE REGARD SUR LE TOURISME

ACTION 18
Connaître les publics du Fumélois et suivre les retombées économiques du tourisme

CONTEXTE

Le tourisme reste encore perçu comme une activité économique mineure, brouillée entre engagements bénévoles, acteurs associatifs, interventions publiques et prestataires privés. De fait, une sensibilisation reste à effectuer sur l'approche du secteur touristique comme une économie à part entière et des moyens à mobiliser pour développer ce secteur économique.
A l'échelle des territoires du département, il n'existe aujourd'hui que très peu de données sur le poids de l'économie touristique sur ce territoire.
De même, territoire du Fumélois-Lémance possède **peu de données sur les publics le fréquentant.**
Les données sur les publics étant pourtant essentielles pour affiner les stratégies de promotion, de communication, mais aussi les prestations d'accueil sur un territoire.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Proposer une analyse fine de l'économie touristique sur le territoire,
- Proposer des outils pour un suivi de l'impact des financements publics sur le territoire et des retombées économiques de la dynamique touristique, en relayant les tendances du marché pour favoriser l'adaptation des outils,
- Connaître les clientèles du territoire, leurs attentes,
- Affiner les stratégies de promotion et de mise en tourisme.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Définition et mise en œuvre d'indicateurs de suivi de l'économie touristique et des publics sur le territoire, tels que :

- le poids économique global à l'échelle du territoire (capacité d'accueil touristique, nombre global de nuitées et d'arrivées touristiques, chiffre d'affaires des hébergements, consommation touristique et chiffre d'affaires des entreprises touristiques),
- **le type de publics** (origine/profil, niveau de satisfaction, fréquentation, évolution de la notoriété/image du territoire, impact des opérations de promotions, …),
- **une étude des financements publics liés au tourisme (subventions, fiscalité) pour définir** une matrice opérationnelle adaptée aux spécificités du territoire (estimation personnalisée des retombées par activités et par type d'infrastructures touristiques, définitions d'indicateurs de mesure et d'évaluation pertinentes pour aider à la décision) **pour à terme, identifier et connaître les leviers d'investissements en terme de** tourisme sur la communauté de communes, savoir ce que rapporte un 1€ investi dans le secteur du tourisme par une commune ou par la communauté de communes, connaître le nombre d'emplois générés par l'économie touristique et ainsi disposer d'un véritable outil d'aide à la décision permettant de guider l'action publique locale en termes d'investissement des fonds publics.

Action à réaliser par l'office de tourisme dans le cadre de ses missions d'observation, une prestation d'AMO sera à envisager pour un accompagnement méthodologique.

OBJECTIF 4

CHANGER
LE REGARD SUR LE TOURISME

ACTION 18

Connaître les publics du Fumélois et suivre les retombées économiques du tourisme

PARTENARIATS

Conseil Général, CDT, Conseil Régional, MOPA, CCI, prestataires, observatoire,…
De nombreux territoires engagent aujourd'hui de telles démarches de quantification et d'évaluation de l'économie touristique. Des partenariats seront à rechercher avec d'autres territoires (autres communautés de communes, pays, département) pour une harmonisation des indices, des méthodologies, …
Une formation-action autour d'un projet d'AMO pour le suivi des économies touristiques locales et de publics serait ainsi tout à fait envisageable à l'échelle du département ou du Pays.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
	Formation action des OTSI autour de l'observation du tourisme à envisager à l'échelle du Pays : 10 000 € (maîtrise d'ouvrage Pays ?)	**Mise en place et suivi d'indicateurs pour évaluer les retombées économiques du tourisme sur la CCFL et connaître les publics.**	

COMMUNICATION

Un point central de la réussite de cette action sera la mobilisation des prestataires du territoire pour s'assurer d'une information fiable. Pour cela, la CCFL s'appuiera notamment sur l'espace de rencontre entre les différents protagonistes de l'action touristique évoqué dans l'objectif 4-action 19.
De nombreux offices de tourisme locaux publient également des bulletins d'information réguliers pour un retour sur les chiffres clés du tourisme sur leur territoire (voir page suivante).

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Co-financements pour la mise en œuvre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- Mobilisation autour du projet,
- Mise en place et utilisation de tableaux de bord de suivi de l'activité touristique,
- Pérennisation et évolution des outils mis en place.

SUITES À DONNER

Création d'un inventaire dynamique des opportunités d'investissements, (et moyens donnés à sa mise à jour) pour développer la lisibilité des opportunités du territoire en temps réel. Ainsi, un outil serait créé pour permettre à un investisseur d'avoir une vision globale du territoire, et donc de placer son projet dans la zone la plus efficiente.
Proposer des outils d'aide à le recherche d'investisseurs, et prospecter des investisseurs en partenariat avec le CDT 47 notamment.

ZOOM

UN EXEMPLE :
UN OBSERVATOIRE LOCAL DU TOURISME POUR L'OFFICE DU TOURISME DE LANNION

BAIE DE LANNION

Observatoire local du Tourisme

Les chiffres-clé de 2008 :

- **60 106 visiteurs** accueillis à l'Office de Tourisme de la baie de Lannion
- **196 389 visites** sur le site **www.ot-lannion.fr**
- **26 866 habitants** en baie de Lannion
- **184 adhérents**
- **236 annonceurs**

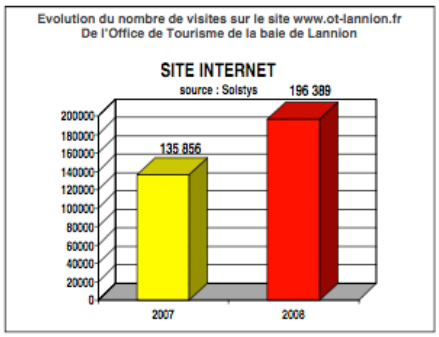

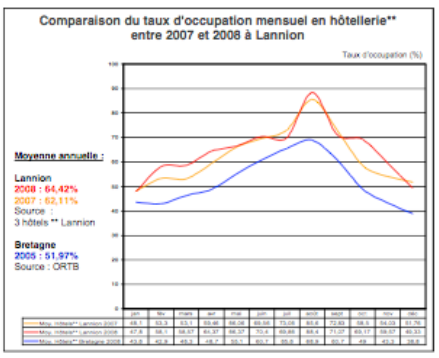

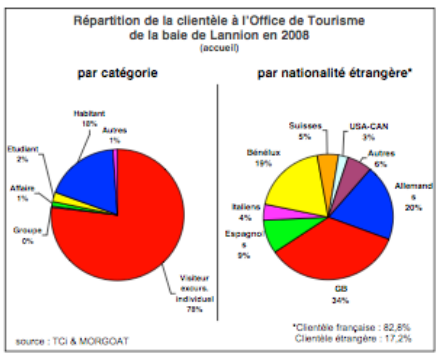

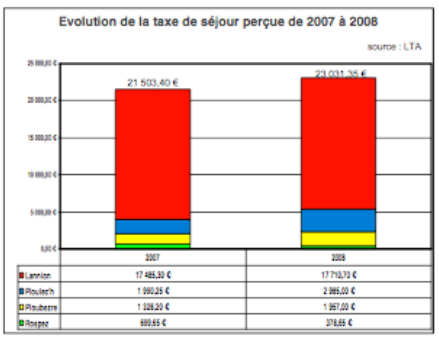

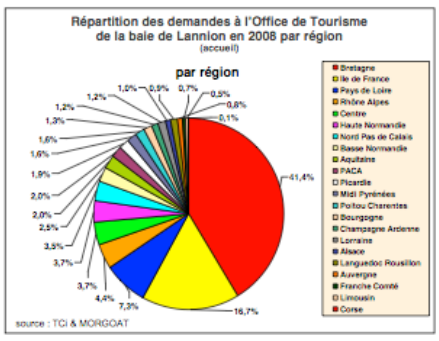

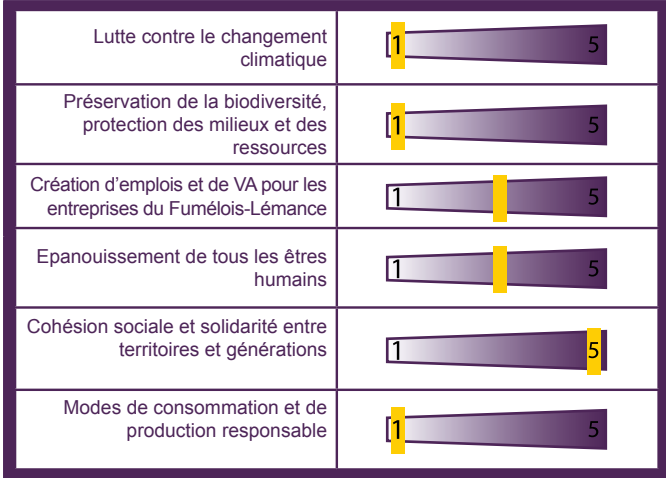

OBJECTIF 4
CHANGER LE REGARD SUR LE TOURISME

ACTION 19
Fédérer les prestataires du territoire autour d'un projet commun

CONTEXTE

Le développement touristique est complexe dans la multitude des intervenants qu'il implique, intervenants de culture très différentes : prestataires privés, élus, techniciens, bénévoles associatifs, …
Un espace de rencontre et d'échanges manque aujourd'hui sur le territoire pour confronter les attentes et les capacités de mobilisation de chacun, et donc les contributions au projet de développement du territoire.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Animer une structure de réflexion sur le développement touristique du Fumélois-Lémance,
- Confirmer le rôle de la commission tourisme comme structure pilote de la mise en œuvre et le suivi du schéma de développement touristique,
- Mettre en place un comité de pilotage stratégique pour le suivi et l'évaluation des financements publics mobilisés au titre du développement touristique,
- Créer une force de lobbying et de représentation sur le territoire.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- S'appuyer sur l'Office de Tourisme pour créer un espace de rencontre entre acteurs publics et privés du tourisme sur le territoire, force de proposition pour le bureau communautaire.
- Un animateur du Club Fumélois-Lémance sera nommé, et seront nommés des acteurs socioprofessionnels, associatifs et instutionnels, du territoire.
- Rapports d'étapes réguliers (tous les six mois?) sur la mise en œuvre du Schéma avec grilles d'évaluations de la mise en œuvre des actions, des crédits mobilisés grâce à l'action de la Communauté de Communes du Fumélois Lémance.
- Porter la voix du Fumélois Lémance : démarches à engager pour que le Fumélois-Lémance ait une représentation dans les structures départementales.
- Ont vocation à intégrer ce « Club Fumélois-Lémance »

- Tous les acteurs touristiques sensibilisés à l'enjeu territorial du développement,
- Les élus,
- Les professionnels de l'animation touristique territoriale,
- L'Office de Tourisme.

OBJECTIF 4

CHANGER
LE REGARD SUR LE TOURISME

ACTION 19

Fédérer les prestataires du territoire autour d'un projet commun

PARTENARIATS

Partenaires institutionnels à associer ponctuellement en fonction de l'ordre du jour.

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Actions d'animations ne nécessitant pas de budget spécifique			

COMMUNICATION

La communication autour de cette action doit être destinée aux acteurs du tourisme du territoire pour les inciter à participer au groupe de travail que constitue le « Club Fumélois-Lémance ».

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Réunions du « Club Fumélois Lémance » dans l'année,
- Participation et mobilisation autour de ces compétences,
- Nombre de journées de représentation du Fumélois-Lémance dans les manifestations.

SUITES À DONNER

Aujourd'hui instance de concertation, de rencontres, et porteuse d'études pour le compte du territoire, la communauté de communes du Fumélois-Lémance pourra demain mettre en œuvre un certain nombre d'actions, au titre notamment du développement économique. De nouvelles missions pourront à terme également lui être confiées, autour du développement d'un observatoire de l'économie touristique du Fumélois-Lémance (Objectif 4 – Action 18). Le «Club Fumélois Lémance» pourra alors être mandaté par la communauté de communes pour assurer le pilotage des actions, garantissant la cohérence des actions engagées dans le cadre du projet de développement touristique de la communauté de communes, et assurant le lien entre les initiatives ponctuelles et les dynamiques de réseau engagées.

4 SYNTHESE OBJECTIF 4 : CHANGER LE REGARD SUR LE TOURISME

La Communauté de Communes du Fumélois-Lémance est un territoire en pleine mutation économique. Le passé industriel reste encore très présent sur ce territoire avec le passé métallurgique de Fumel et l'histoire industrielle de la vallée de la Lémance.
Le tourisme sur ce territoire est, depuis peu, considéré comme une voie de développement économique. Les habitants doutent parfois du potentiel touristique du territoire. Ce schéma propose d'engager une démarche d'Ambassadeur où l'habitant devient le premier guide touristique du territoire. Il propose aussi de créer une commission dans laquelle les prestataires du tourisme puissent être une force de proposition pour la communauté de communes.
Enfin, le diagnostic établit dans le cadre de ce schéma a mis en lumière le manque de données sur les clientèles et sur le poids du tourisme du Fumélois-Lémance. Pour palier cette carence, il propose de mener une étude pour aller jusqu'à la mise en place d'outil permettant la récolte de ces informations.

5 UNE STRATEGIE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION CENTREE SUR LA FAMILLE

CONSTAT

Le « produit Fumélois-Lémance » est un produit avant tout centré sur le marché familial, français, de proximité. D'autres cibles de clientèles seront à confirmer et prospecter (scolaires, clientèles nord européennes, groupes constitués), notamment pour travailler sur les ailes de saison.

ENJEUX

Allonger la durée de la saison

Proposer un « produit Fumélois-Lémance » complet pour prospecter la clientèle familiale.

PROPOSITION D'ACTIONS

Proposer des produits packagés pour travailler sur les ailes de saison .

Développer une stratégie e-tourisme.

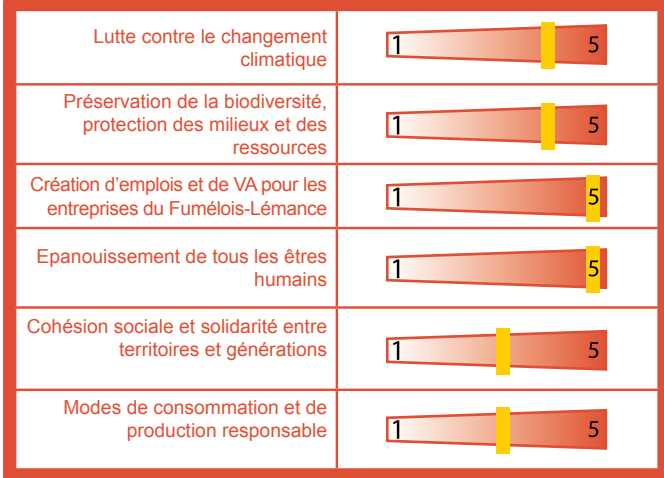

OBJECTIF 5

UNE STRATEGIE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION CENTREE SUR LA FAMILLE

ACTION 20

Proposer des produits packagés pour travailler sur les ailes de saison

CONTEXTE

L'Office de Tourisme du Fumélois-Lémance a depuis 2008 mis en place une démarche de commercialisation de produits touristique. Cette démarche est essentiellement centrée sur les produits destinés aux groupes.
Une démarche qui doit être étendue pour commercialiser des produits destinés aux familles et orienter davantage sur les ailes de saison qui sont les moments où les hébergeurs et prestataires touristiques souffrent le plus en terme de fréquentation.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Allonger la saison touristique sur le territoire du Fumélois Lémance,
- Assurer aux prestataires des revenus sur une période équivalente à 6 mois de l'année,
- Proposer une offre « clé en main » pour un public en demande de ce type de prestation.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Public Cible : seniors, couples sans enfant, couples avec enfants en bas âge, Étudiants.
Produit : proposer une offre demi pension ou pension complète avec un véhicule et Pass activités.
Moyen : contacter l'ensemble des prestataires du territoire de la Communauté de Communes du Fumélois-Lémance (Attention la commune de Lacapelle Biron ne fait pas encore partie de la Communauté de Communes au 1er Janvier 2010, l'Office de Tourisme ne peut donc pas commercialiser des produits touristique de cette commune) pour créer des produits touristiques en collaboration avec l'Office de Tourisme. Inciter les prestataires ayant adhérer à des produits de type Smart Box ou autres à proposer le produit à la vente via l'Office de Tourisme.
Stratégie : proposer pour l'année 2010 des produits destinés aux groupes ou au groupes d'individuels pour ensuite en 2011 ou 2012 proposer des produits pour les individuels.

OBJECTIF 5

UNE STRATEGIE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION CENTREE SUR LA FAMILLE

ACTION 20

Proposer des produits packagés pour travailler sur les ailes de saison

PARTENARIATS

Prestataires touristiques du territoire (hébergeurs/restaurateurs/prestataires privés…), Château de Bonaguil, Gabarre, Musée de la Préhistoire, Musée Bernard Palissy, Office de Tourisme du Fumélois Lémance, Conseil Général du Lot et Garonne, Conseil Régional Aquitaine, MOPA, Associations organisatrice d'évènements (Associations du festival de théâtre de Bonaguil, Comité des Fêtes de Saint Front sur Lémance, l'association des médiévales…), les autocaristes…

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Communication, mise en marché : 300 €	**Communication, mise en marché : 300 €**	**Communication, mise en marché : 300 €**	**Communication, mise en marché : 300 €**

COMMUNICATION

Réunion avec les prestataires du territoire pour les inciter à proposer une prestation dans le package de commercialisation
Une communication via le site Internet de l'Office de Tourisme du Fumélois Lémance et un référencement via des liens avec des sites commerciaux.

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Nombre d'hébergeurs adhérents au projet et proposant des produits,
- Nombre de produits packagés vendu sur l'année,
- Satisfaction de la clientèle ayant acheté des produits packagé.

SUITES À DONNER

Travailler en direct avec des agences de voyages.

Lutte contre le changement climatique	1 — 5
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	1 — 5
Création d'emplois et de VA pour les entreprises du Fumélois-Lémance	1 — 5
Epanouissement de tous les êtres humains	1 — 5
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	1 — 5
Modes de consommation et de production responsable	1 — 5

OBJECTIF 5
UNE STRATEGIE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION CENTREE SUR LA FAMILLE

ACTION 21
Développer une stratégie e-tourisme

CONTEXTE

Selon une enquête, l'e-tourisme représente plus de 30 % de la valeur du e-commerce en France. Une proportion qui aura représenté tout de même près de sept milliards d'euros en 2008 pour une croissance de 10% pour les organismes institutionnels.
Visite virtuelle de territoires touristiques, de sites, informations sur la bonne saison, les événements, comparaisons de prix et, en final, concrétisation (réservations d'un hébergement et/ou de prestations) : tout ceci peut désormais se faire sur Internet. L'e-tourisme est donc devenu le premier moyen d'information, de réservation et d'achat de toutes prestations associées à cette activité.

OBJECTIFS / ENJEUX

- Conserver et développer les parts de marchés acquises,
- Optimiser les ressources en fédérant les acteurs privés et publics,
- Rendre plus visible et plus attractive l'offre touristique pour fidéliser et toucher une nouvelle clientèle.

DESCRIPTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'Office de Tourisme du Fumélois Lémance doit donc aujourd'hui développer une stratégie globale e-tourisme dans le contexte très concurrentiel du web marketing. Il est fondamental de ne pas se lancer dans un projet e-tourisme sans en avoir analysé et déterminé les grands axes. Cette fiche action doit répondre à un certain nombre de questions préalables : Quels sont les objectifs, quelles sont les cibles, quels sont les moyens financiers et humains à disposition, comment optimiser les ressources, quels outils marketing utiliser, quelles sont les perspectives temporelles ?
Public cible : une clientèle familiale jeune et urbaine et une clientèle étrangère (Pays scandinave, Benelux)
Moyens humains : l'Office de Tourisme du Fumélois Lémance est au cœur de cette stratégie globale e-tourisme avec une personne en charge des mises à jour, réservations,… .
Stratégie marketing : elle repose sur trois axes stratégiques sur lesquels l'Office de Tourisme a ouvert des chantiers plus ou moins avancés .

- Le site Internet : le site est aujourd'hui hébergé par le site de la Communauté de Communes, il est important qu'un site exclusivement dédié à l'Office de Tourisme soit créé. Le site Internet est le préalable pour la constitution d'une stratégie e-tourisme. La constitution d'une newsletter permettra à l'office de se constituer une base de données.
- Web 2.0 : sur le site de l'Office, l'internaute/touriste est un consommateur passif de l'information, via les outils mis à disposition (média sociaux, réseaux sociaux, plates-formes d'avis de consommateurs…) l'internaute devient créateur actif de l'information. Le rôle de l'Office de Tourisme est d'être présent sur l'ensemble des sites dédiés. Des flux RSS seront créés pour relier les internautes intéressé par l'actualité touristique du territoire.
- L'e-commerce : fort d'une autorisation de commercialisation accordée en 2009, l'office de tourisme peut commercialiser en direct des produits touristiques.

OBJECTIF 5

UNE STRATEGIE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION CENTREE SUR LA FAMILLE

ACTION 21

Développer une stratégie e-tourisme

PARTENARIATS

Les acteurs économiques du tourisme du territoire : restaurants, chambres d'hôtes, hôtels…

BUDGET

2010	2011	2012	2013
Réalisation du site Internet de l'office de Tourisme Animation promotion/ commercialisation De 2500€ à 4000€	**100€ hébergement site + (frais variables pour maintenance technique)**	**100€ hébergement site + (frais variables pour maintenance technique)**	**100€ hébergement site + (frais variables pour maintenance technique)**

COMMUNICATION

- Plaquette de présentation du projet,
- Annonces sur radios locales,
- Référencement Internet,
- Mettre en place des liens vers le site sur les autres sites Internet du territoire (exemple sur le site de la communauté de communes).

INDICATEURS DE SUIVI / ÉVALUATION

- Fréquentation du site : nombre de visiteurs, nombre de téléchargements de fichiers,
- Nombre de touristes ayant fait appel aux services proposés par le site,
- Nombre de « packs séjours » vendus,
- Enquête de satisfaction.

SUITES À DONNER

Intégrer les actions du CDT sur l'e-tourisme (réservation en ligne, image, son, géo localisation…) via un smart phone.

ZOOM

UN EXEMPLE :
UN SITE INTERNET COLLABORATIF : DÉFINITION ET OBJECTIFS

L'objectif principal est de permettre aux membres d'une équipe projet de participer à la réflexion et d'apporter leurs contributions sur un sujet donné.

Un « wiki » est un exemple de type de site internet interactif utilisé pour animer les groupes de travail. Le wiki offre un moyen particulièrement simple, efficace et rapide de créer et gérer un site Internet.

Cet outil permet avec un navigateur Web, de créer et modifier les pages d'un site, d'élaborer la mise en page des contenus de manière intuitive et très visuelle, d'analyser, de gérer l'ensemble du site à partir de fonctions simples (plan du site, liste des utilisateurs, suivi des modifications)...

Cet outil très simple d'utilisation favorise la transparence des décisions et permet la participation active des membres d'un groupe. Ainsi ce portail sert de lieu d'échanges et de capitalisation.

UN SITE INTERNET COLLABORATIF : QUEL CONTENU ?

La première page du site devra être consacrée à une présentation :

- de la mission
- du fonctionnement du site en lui-même : quels sont les différentes composantes du site ? A quoi sert le site ? …

Le site pourra comprendre également un espace de téléchargement de document.
Cette plateforme offrira la possibilité aux visiteurs de télécharger des documents déjà produits en rapport avec la mission (compte-rendu de réunion, état des lieux…). Il est également possible de protéger l'accès à certains documents (à l'aide d'une identification des visiteurs).

Le site contiendra obligatoirement un espace dédié au débat et à la collecte d'information. Un espace de discussion et de participation sera créé à partir de différents thèmes correspondant aux problématiques abordées par le projet. Ce forum permettra aux visiteurs de réagir sur différentes propositions qui serons testées, et de débattre sur les différents thèmes mis en avant.

Il peut aussi être nécessaire d'avoir à la fois une approche plus « quanti » avec un espace questionnaire pour recueillir l'avis d'un visiteur lambda qui n'aura sûrement pas le temps, ni l'envie de consacrer plus de 5 minutes au projet. L'approche « quali » de l'espace de discussion, de débat servira pour les personnes les plus investies.

5 SYNTHESE OBJECTIF 5 : UNE STRATÉGIE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION POUR L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme du Fumélois Lémance est sur le territoire, l'interlocuteur privilégié des touristes mais aussi des habitants.
L'autorisation de commercialisation accordée à l'office lui ouvre de nouvelles perspectives. Pour cela, l'office doit mettre en place des stratégies complémentaires. Parti du constat d'une saison touristique très courte, le schéma propose à l'office de travailler sur des produits packagés centrés sur les ailes de saison avec dans un premier temps, des produits destinés aux groupes pour par la suite, proposer des produits packagés pour les individuels.
Cette stratégie, pour être efficace, doit être complémentaire d'une stratégie e-tourisme ou web marketing. L'office doit créer de l'information (site Internet, newsletter…), être visible pour inciter les internautes à créer de l'information sur le territoire. Enfin, cette stratégie e-tourisme y intègrera une plateforme virtuelle de commercialisation.

LES ACTIONS PRIORITAIRES À ENGAGER

Les actions prioritaires à engager afin de développer l'économie touristique devant répondre à l'appel à projet Site majeur d'Aquitaine pour :

1. Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants (Action n°1)
2. Formaliser un plan de développement de l'accueil (Action n°2)
3. Créer les conditions de développement d'une activité de restauration à Bonaguil (Action n°3)
4. Créer un produit d'appel autour de l'animation du château (Action n°4)

Les autres actions à engager par la communauté de communes devant contribuer au projet de développement touristique intercommunal :

1. Accompagner la CCFL vers la labellisation «Pays d'Art et d'Histoire» (Action n°6)
2. Un projet de valorisation et d'animation du patrimoine de la CCFL (Action n°10)
3. Créer des postes partagés pour prospecter les marchés scolaires, les groupes, (Action n°11)

Les actions prioritaires à engager par l'Office de Tourisme :

1. Engager une démarche d'ambassadeurs auprès des habitants (Action n°17)
2. Fédérer les prestataires du territoire autour d'un projet commun (Action n°19)
3. Développer une stratégie e-tourisme (Action n°21)
4. Connaître les publics du Fumélois et suivre les retombées économiques du tourisme sur le territoire (Action n°18)
5. Créer des circuits thématisés pour accompagner l'itinérance (Action n°12)
6. Proposer des produits packagés pour travailler sur les ailes de saison (Action n°20)

Les actions transversales, à engager dans le cadre dans le cadre de projets d'aménagement ou d'urbanisme (PLU) :

1. Un plan de mobilité douce centré sur le château (Action n°5)
2. Engager une réflexion globale sur le développement économique et la coupler à la mise en navigation du Lot (Action n°8)
3. Faciliter l'accès aux lieux de baignade (Action n°13)
4. Vers une signalétique adaptée aux usages (Action n°15)

Les actions d'animation et de sensibilisation sur l'enjeu touristique à conduire auprès de porteurs de projet locaux :

1. Mener une réflexion sur l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance (Action n°7)
2. Une formation action pour accompagner les producteurs locaux dans une démarche d'agri-tourisme (Action n°16)
3. Quel projet pour l'ancienne gare de Fumel (?) : une réflexion globale sur l'accueil, l'urbanisme et le développement économique (Action n°9)
4. Accompagner les propriétaires d'hébergements en place (Action n°14)

SYNTHÈSE OPÉRATIONNELLE

		2010	
		1°semestre	2° semestre
Objectif n°1 : Confirmer le château comme pole structurant du tourisme de la CCFL	Action n°1 : Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants	Mobilisation des partenaires Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme	
	Action n°2 : Formaliser un plan de développement de l'accueil	Appel à projet site Majeur d'Aquitaine	
	Action n°3 : Créer les conditions de développement d'une activité de restauration à Bonaguil		
	Action n°4 : Créer un produit d'appel autour de l'animation du château		
	Action n°5 : Un plan de mobilité douce centré sur le château		
	Action n°6 : Accompagner la CCFL vers la labellisation «Pays d'Art et d'Histoire»	Réunions du groupe de travail pour accompagner la CCFL vers une labellisation Pays d'Art et d'Histoire =>Sensibilisation et information	
Objectif n°2 : Accompagner la montée en puissance d'une offre touristique	Action n°7 : Mener une réflexion sur l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance		
	Action n°8 : Engager une réflexion globale sur le développement économique à coupler à la mise en navigation du Lot		
	Action n°9 : Quel projet pour l'ancienne gare de Fumel ? : une réflexion globale sur l'accueil, l'urbanisme et le développement économique	Engagement d'une plate forme de réflexion autour de l'accueil à Fumel	
	Action n°10 :Un projet de valorisation et d'animation du patrimoine de la CCFL	Formalisation des partenariats et des budgets	
Objectif n°3 : Enrichir et qualifier une offre touristique existante	Action n°11 : Créer des postes partagés pour prospecter les marchés scolaires, groupes, …	Rédaction de la fiche de poste, Diffusion de l'offre, Entretien des candidats	
	Action n°12 : Créer des circuits thématisés pour accompagner l'itinérance	Participation à l'achat d'audio-guides	
	Action n°13 : Faciliter l'accès aux lieux de baignade	Création d'un Pass (Conception, graphique, impression)	
	Action n°14 : Accompagner les propriétaires d'hébergements en place	Relayer localement les actions engagées à l'échelle du Pays de la Vallée du Lot	
	Action n°15 : Vers une signalétique adaptée aux usages	Sensibilisations, relais d'information	
	Action n°16 :Une formation action pour accompagner les producteurs locaux dans une démarche d'agri-tourisme	Rédaction du cahier des charges, recherche de co-financement, constitution du groupe de travail	
Objectif n°4 : Changer le regard du tourisme	Action n°17 : Engager une démarche d'ambassadeurs auprès des habitants	Communiquer sur le poids économique du tourisme sur le territoire	
	Action n°18: Connaître les publics du Fumélois et suivre les retombées économiques du tourisme sur le territoire		
	Action n°19 : Fédérer les prestatires du territoire autour d'un projet commun	Création du Club Fumélois Lémance	Nommination d'un animateur
Objectif n°5 : Une stratégie de production et de commercialisation pour l'office de Tourisme	Action n°20 : Proposer des produits packagés pour travailler sur les ailes de saison	Communication/Mise en marché	
	Action n°21 : Développer une stratégie e-tourisme	Réalisation du site Internet de l'office de Tourisme	

2011		2012		2013	
1°semestre	2° semestre	1°semestre	2° semestre	1°semestre	2° semestre
Mission d'accompagnement et d'expertise juridique		Formalisation du partenariat			
Mise en place des actions du projet Sites Majeurs d'Aquitaine					
Définir le concept de restauration du château		Définir le modede gestion et prospecter un exploitant			
EDUCTOUR Montage du projet : définition des budgets, du concept, appel à projet…		Recherche de co-financement et formalisation du concept		Manifestation culturelle (1)	
Emploi d'un Chargé de Mission « Eco mobilité » à la CCFL en CDD de 12 à 18 mois		Création de pistes cyclables, chemins de randonnées et de transports innovants Achat de vélos électriques Mise en place d'un système de Transport en Commun			
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour élaborer le dossier de candidature au Label « Pays d'Art et d'Histoire »		Candidature au Label « Pays d'Art et d'Histoire »			
A voir en fonction des résultats de l'étude qui va être lancée par la Communauté de Communes du Fumélois-Lémance pour une approche globale de l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance, autour de la requalification de certains bâtiments et d'une approche globale de l'aménagement de l'espace.					
Etude technique sur les potentialités et les contraintes pour l'aménagement d'infrastructures autour des berges du Lot		Réflexion sur la mise en place d'un « Cluster autour de la thématique fluviale »			
Formalisation du projet en interne ou via une étude		Engagement de la maîtrise d'œuvre		Ouverture au public	
Manifestations culturelles (5-6)		Manifestations culturelles (7-8)		Manifestations culturelles (9-10)	
Emploi d'un médiateur ou d'une médiatrice culturelle					
Entretien et renouvellement du matériel		Entretien et renouvellement du matériel Aménagement de nouveau circuit		Entretien et renouvellement du matériel	
Impression et diffusion des Pass		Impression et diffusion des Pass		Impression et diffusion des Pass	
Relayer localement les actions engagées à l'échelle du Pays de la Vallée du Lot					
Participation à l'achat de GPS		Entretien, mise à jour, maintenance et renouvellement des équipements		Entretien, mise à jour, maintenance et renouvellement des équipements	
Mise en place de 4 jours de formation/action					
Créer des Journées Portes Ouvertes (Château de Bonaguil, Musée de la Préhistoire, Gabarre, Musée Bernard Palissy,…)		Création d'une carte d'ambassadeur		bilan, et nouvelle saison carte d'ambassadeur	
Participation à une formation action à envisager à l'echelle du Pays de la Vallée du Lot		Mise en place et suivi d'indicateurs pour évaluer les retombées économiques du tourisme et connaître les publics de la CCFL			
Réunion du Club Fumélois Lémance	Réunion du Club Fumélois Lémance	Réunion du Club Fumélois Lémance	Réunion du Club Fumélois Lémance	Réunion du Club Fumélois Lémance	Réunion du Club Fumélois Lémance
Communication/Mise en marché		Communication/Mise en marché		Communication/Mise en marché	
Animation promotion/commercialisation Hébergement site + (frais variables pour maintenance technique)		Animation promotion/commercialisation Hébergement site + (frais variables pour maintenance technique)		Animation promotion/commercialisation Hébergement site + (frais variables pour maintenance technique)	

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

		2010	
		1°semestre	2° semestre
Objectif n°1 : Confirmer le château comme pôle structurant du tourisme de la CCFL	Action n°1 : Optimiser l'organisation du château pour fédérer les intervenants	Pas de budget spécifique pour cette action hors temps de mobilisation des techniciens communaux ou intercommunaux	
	Action n°2 : Formaliser un plan de développement de l'accueil		
	Action n°3 : Créer les conditions de développement d'une activité de restauration à Bonaguil		
	Action n°4 : Créer un produit d'appel autour de l'animation du château		
	Action n°5 : Un plan de mobilité douce centré sur le château		
	Action n°6 : Accompagner la CCFL vers la labellisation «Pays d'Art et d'Histoire»	Pas de budget spécifique pour cette action hors temps de mobilisation des techniciens intercommunaux	
Objectif n°2 : Accompagner la montée en puissance d'une offre touristique	Action n°7 : Mener une réflexion sur l'accueil touristique à Sauveterre la Lémance	Budget des études techniques à déterminer dans le cadre de l'étude de faisabilité	
	Action n°8 : Engager une réflexion globale sur le développement économique à coupler à la mise en navigation du Lot		
	Action n°9 : Quel projet pour l'ancienne gare de Fumel ? : une réflexion globale sur l'accueil, l'urbanisme et le développement économique		
	Action n°10 :Un projet de valorisation et d'animation du patrimoine de la CCFL		
Objectif n°3 : Enrichir et qualifier une offre touristique existante	Action n°11 : Créer des postes partagés pour prospecter les marchés scolaires, groupes, …		
	Action n°12 : Créer des circuits thématisés pour accompagner l'itinérance	15000 €	
	Action n°13 : Faciliter l'accès aux lieux de baignade	De 500 € à 700 €	
	Action n°14 : Accompagner les propriétaires d'hébergements en place	Pas de budget spécifique pour cette action (Pays de la Vallée du Lot)	
	Action n°15 : Vers une signalétique adaptée aux usages		
	Action n°16 :Une formation action pour accompagner les producteurs locaux dans une démarche d'agri-tourisme		
Objectif n°4 : Changer le regard du tourisme	Action n°17 : Engager une démarche d'ambassadeurs auprès des habitants	Pas de budget spécifique pour cette action ou s'appuyant sur des budgets évoqués par ailleurs	
	Action n°18: Connaître les publics du Fumélois et suivre les retombées économiques du tourisme sur le territoire	Pas de budget spécifique pour cette action (Pays de la vallée du Lot)	
	Action n°19 : Fédérer les prestatires du territoire autour d'un projet commun	Pas de budget spécifique pour cette action hors coûts de fonctionnement déterminés par ailleurs	
Objectif n°5 : Une stratégie de production et de commercialisation pour l'office de Tourisme	Action n°20 : Proposer des produits packagés pour travailler sur les ailes de saison	300 €	
	Action n°21 : Développer une stratégie e-tourisme	De 2 500 à 4 000€	

2011		2012		2013	
1°semestre	2° semestre	1°semestre	2° semestre	1°semestre	2° semestre
10000 €					
Budget à déterminer avec la direction du château					
Pas de budget spécifique (hors temps de mobilisation d'un chargé de mission)		Pas de budget spécifique (hors temps de mobilisation d'un chargé de mission)		100000 €	
		De 700€ à 1000€ (EDUCTOUR)			
De 28 000 € à 33 000 €		De 14 000 € à 16 000 €			
1 journée bureau d'études par quinzaine pendant 1an 20 000€					
Budget des études techniques à déterminer dans le cadre de l'étude de faisabilité					
A déterminer (Voir Pays de la Vallée du Lot)		Pas de budget spécifique pour cette action hors temps de mobilisation des techniciens intercommunaux			
Pas de budget spécifique si réalisation en interne (hors temps de mobilisation des techniciens intercommunaux), si étude compter 25 000€		A déterminer			
15000 €		18000 €			
De 28 000 € à 33 000 €		De 28 000 € à 33 000 €		De 28 000 € à 33 000 €	
1500 €		1500 €		1500 €	
De 1 000 € à 1 200 €		1500 €		2000 €	
Pas de budget spécifique pour cette action (Pays de la Vallée du Lot)					
2000 €		500 €		500 €	
3500 €					
Pas de budget spécifique pour cette action ou s'appuyant sur des budgets évoqués par ailleurs					
Pas de budget spécifique pour cette action (Pays de la vallée du Lot)					
Pas de budget spécifique pour cette action hors coûts de fonctionnement déterminés par ailleurs					
300 €		300 €		300 €	
100€ hébergement site		100€ hébergement site		100€ hébergement site	

LEXIQUE
DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU FUMÉLOIS LÉMANCE

A

ABF : Architecte des Bâtiments de France
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
APEC : Agence Pour l'Emploi des Cadres

B

C

CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
CCFL : Communauté de Communes du Fumélois Lémance
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CDI : Contrat à durée Indéterminée
CDT : Comité Départemental du Tourisme
CG : Conseil Général
CIAP : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
CR : Conseil Régional
CRMH : Conservation Régionale des Monuments Historique
CRT : Comité Départemental du Tourisme
CSP : Catégorie Socio Professionnelle

D

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDEA : Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture
DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSP : Déléguation de Service Public

E

EPCC : Etablissement Public de Coopération Culturelle

F

G

GIP : Groupement d'Intérêt Public
GIT : Groupement d'Intérêt Touristique
GPS : Global Positioning System
GPS : Grande Randonnée

H

Ha : Hectare
HQE : Haute Qualité Environnementale

I

IGP : Indication Géographique Protégée

J, K, L,

M

MOPA : Mission des Offices de Tourisme et des Pays Touristiques d'Aquitaine
MP3: MPEG (Moving Picture Experts Group)-1/2 Audio Layer 3

N

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

O

OT : Office de Tourisme
OTFL : Office de Tourisme Fumélois Lémance
OTi : Office de Tourisme Intercommunal

P

PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnée
PER : Pôle d'Excellence Rurale
PIP : Pôle International de la Préhistoire
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PME : Petites et Moyennes Entreprises

Q

R

R&D : Recherche et Développement
RFF : Réseau Ferré de France
RSS : Réseau Ferré de France

S

SMAVLOT : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du LOT
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer

T

U

U : Unesco

V

VAE : Vélo avec Assistance Electrique
VNF : Voie Navigable de France

W, X, Y,

Z

L'équipe d'Elan Développement remercie l'ensemble des personnes rencontrées, avec qui le travail collaboratif, particulièrement riche, s'est déroulé.
Au nom de toute l'équipe, je souhaite à tous un épanouissement touristique durable à la Communauté de Communes du Fumélois Lémance.

Florence Bénéteau,
Directeur d'Elan Développement,
Mars 2010